

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE: ... BElair 3361*

LE DEVOIR

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA ... \$ 6.00
E.-Unis et Empire britannique ... 8.00
UNION POSTALE ... 10.00

Directeur-Gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

De bonnes nouvelles de l'Alberta.

La visite des avant-gardistes — Ce qu'elle rappelle et signifie — Et les jeunes Franco-Américains — Un admirable mouvement de jeunesse —

Les devoirs qu'il nous impose

Une dépêche d'Edmonton nous annonce que le rêve de nos amis de l'Alberta se réalise. Ils seront représentés à Québec, non seulement par quelques-uns de leurs ecclésiastiques et de leurs laïques les plus distingués, mais par un groupe de jeunes avant-gardistes. Cette délégation arrivera à Montréal, dimanche matin, à neuf heures cinquante, heure d'été (gare Bonaventure). Elle ne fera malheureusement qu'y passer. Elle devra repartir pour Québec, par l'Express Maritime, un peu après une heure, n'ayant guère eu le temps que d'entendre la messe à la Basilique. Quelque bref que doive être le séjour des délégués, nous espérons qu'on trouvera tout de même le temps de leur faire jeter un coup d'oeil sur Montréal.

Le souhait paraissait de réalisation bien difficile. Mais nos amis de l'Ouest ne se laissent point aisément rebuter. En dépit de la crise, on organisait là-bas une souscription publique, une douzaine d'avant-gardistes, accompagnés d'une religieuse, d'une directrice de voyage, Mme J.-H. Tremblay, de leur aumônier, le R. P. Henri Routhier, O.M.I., et d'un groupe d'Albertains, viendront apporter au vénéré cardinal la réalisation de son beau rêve.

Qu'on ne nous connaisse plus Québec, où les avant-gardistes y recevront un accueil qu'elles n'oublieront jamais. Mais Québec, nos lecteurs le savent aussi, n'accueillera point que les jeunes Albertains. A part tous les jeunes qui viendront à titre individuel, la ville-mère recevra des Etats-Unis, de la Nouvelle-Angleterre particulièrement, une magnifique délégation juvénile. Les vainqueurs, garçons et fillettes, des concours de français de la Nouvelle-Angleterre, ont reçu comme récompense de leur efficace amour de la langue maternelle ce magnifique voyage à Québec. Ils s'en viendront en autobus, sous la direction de leurs maîtres et de leurs maîtresses.

Qu'on ait réussi à organiser pareil voyage, c'est l'une des plus belles choses qu'on ait vues depuis longtemps et l'une de celles dont il faut le plus chaleureusement féliciter les Franco-Américains.

Et nous ne résistons point à la tentation de revenir sur un thème qui prend des allures de refrain: si ce retour au berceau d'une race de ses fils dispersés à travers tout un continent, si cette manifestation de fidélité à la langue des pères nous étaient racontés comme d'une autre nation, trouverions-nous pour les célébrer d'assez enthousiastes accents?

Il faut tout de même savoir s'incliner devant la beauté, même quand elle brille dans les clairs yeux des gens de chez nous.

Cette participation des jeunes au Congrès est l'un de ses traits caractéristiques. L'un de ceux aussi qui inspirent le plus d'espoir — et qui imposent les plus fortes obligations.

Car ce mouvement, il n'en faut pas laisser perdre ni diminuer le bienfait. Il faut que les aînés fournissent à leurs cadets le moyen de continuer cette oeuvre, qu'ils fassent leur possible aussi pour que, tombant dans la vie courante, ces enfants ne soient ni scandalisés ni découragés par ce qu'ils y trouveront.

Il faut qu'à l'effort qui, sous la direction d'admirables éducateurs, se poursuit présentement dans nos écoles, s'ajoute un grand mouvement extérieur, qui l'épaula et le prolonge.

Il faut, en bref, que par-dessus la politique, tous les jours, nous apprenions à penser et à agir dans le sens de nos traditions: que la devise du Congrès: *Conservons notre héritage français*, soit, non pas l'exclamation d'un jour, mais un mot d'ordre d'usage quotidien et durable.

La rhétorique, c'est une belle chose, mais ce qui importe surtout, c'est une pensée ferme et c'est l'action. — une action constante et méthodique.

Omer HEROUX

dont la triste récolte n'a pas fini d'être moissonnée. Après avoir rappelé les événements retentissants qui suivirent le bill de la conscription, la sortie du parti libéral de tout un groupe de partisans de sir Wilfrid Laurier, la formation du gouvernement unioniste, l'élection de la fin de 1917 au milieu d'une tourmente de fanatisme, — Fred Williams écrit: "Si l'on jette un regard sur ce passé, est-ce injuste de demander si la loi de conscription valait ce qu'elle coûta en désaccord national et même si elle rapporta quoi que ce fût? Elle ne donna, d'après les statistiques officielles, que 30,000 conscrits, dont seul un tout petit nombre passèrent l'océan. Je me pose parfois la question de savoir si Tommy Church (patriote et avocat à tout rompre de la conscription au temps d'alors) n'aurait pas raison de dire: "Si le gouvernement avait dépensé à faire du recrutement volontaire un quart de l'argent qu'il sortit pour la conscription, il aurait obtenu de bien meilleurs résultats. Il aurait pu ajouter que si l'on avait dès le début de la guerre lancé le recrutement en appelant au sentiment de l'unité nationale, dans le Québec, au lieu de recourir aux méthodes de coercition à la Sam Hughes, le résultat eût été tout autre. Si l'on avait dans ce temps-là suivi l'avis des chefs, tant laïques qu'ecclésiastiques, du Canada français, l'on aurait pu lever plusieurs régiments aussi remarquables que le fut le vingt-deuxième. Au lieu de cela, on fit appel aux préjugés de race et de religion; on joua de la plus basse politique, n'ayant en vue que l'intérêt immédiat d'un seul parti; et cela conduisit à un désastre, dans le domaine de l'unité nationale". C'est bien la plus juste conclusion à tirer des événements qui eurent lieu aux jours sombres de 1917-1918.

Paiements ajournés
Six gouvernements d'Etats qui ont fait la grande guerre et emprunté des milliards aux Etats-Unis ont refusé de payer à Washington de leur incapacité présente de lui verser les sommes dont ils sont censés lui faire remise semi-annuelle. Cela ne date pas d'aujourd'hui. A date de ces nations ont, envers les Etats-Unis, des arriérés globaux de \$1,520 millions. Le gouvernement du Royaume-Uni lui-même est retardataire. Il aurait dû verser plus de \$85 millions et demi le 15 juin au trésor américain; il

Camille Chautemps entreprend la formation d'un nouveau cabinet

Le cabinet Blum démissionne parce que le Sénat lui a refusé des pouvoirs extraordinaires en matière de finance — Il a duré un peu plus d'un an Le "Populaire" accuse le Sénat de contrecarrer le peuple et déclare qu'il pourrait en coûter cher à la Chambre haute

APPEL DE BLUM A TOUS LES ADHERENTS DU FRONT POPULAIRE

PARIS, 21 (S.P.A.) — Conformément à sa décision de vendredi dernier, le cabinet Blum a démissionné, parce que le Sénat lui a refusé des pouvoirs extraordinaires en matière de finance — pouvoirs que la Chambre des députés consentait à lui accorder. Le radical-socialiste Camille Chautemps, l'un des ministres démissionnaires, entreprend la formation d'un nouveau cabinet. On n'a pas oublié que M. Chautemps était président du Conseil lorsque les scandales Stavisky ont éclaté (janvier 1934) et qu'il a démissionné peu après cela.

Par suite de la crise ministérielle, on a posté de nombreux gardes mobiles à divers endroits de la capitale. Le "Populaire", organe du groupe socialiste que dirige M. Blum, accuse le Sénat de contrecarrer le peuple et déclare qu'il pourrait en coûter cher à la chambre haute. Il pose cette question: un peuple libre et grand peut-il tolérer cette assemblée n'exprimant pas la volonté populaire et lui permettre de paralyser l'autre assemblée, qui jouit de la confiance populaire et appuie le gouvernement qu'il s'est choisi? M. Blum, lui, vient d'adresser à tous les adhérents du Front populaire un urgent appel en faveur du calme et de la maîtrise de soi. La transmission des pouvoirs, dit-il, doit s'effectuer d'une façon paisible, conforme à la légalité républicaine. L'intérêt du pays exige cela. M. Blum ajoute qu'il a un double devoir à remplir: exprimer une très affectueuse gratitude à la majorité de la Chambre et à "nos amis" du Sénat qui ont appuyé son gouvernement.

Il est contenté de faire assurer le gouvernement américain, par l'entremise de l'ambassadeur britannique à Washington, de son profond désir de reprendre avec le gouvernement des Etats-Unis des tractations au sujet de cette dette de guerre formidable. Aussi, la Grande-Bretagne doit-elle à Washington, pour sa part, 8872 millions, exigibles et restés impayés. Tout cela devra finir par l'annulation bien et dûment constatée. Ce ne sera qu'une opération de routine; car dès maintenant l'on admet partout que jamais Washington ne retirera un sou de sa lourde créance.

De part et d'autre aussi on se reproche des "atrocités" qui paraissent bien n'être que trop réelles. Celle qui a causé le plus d'émotion a été la destruction presque complète de Guernica. Cette localité du pays basque, située non loin de Bilbao, a une importance historique et sentimentale pour les Basques. C'était, autrefois, le centre de leur vie autonome, du temps où ils jouissaient encore de leur fueros. C'est là qu'est le fameux "arbre de Guernica" plusieurs fois centenaire, en quelque sorte leur "arbre de la liberté" et qui a donné son nom à leur chant national, *Guernika Arbola*. Mais qui a détruit Guernica? Les blancs disent que ce sont les Basques eux-mêmes, qui y auraient mis le feu avant de la leur abandonner. Du côté adverse, on prétend que la ville a été détruite par des avions allemands au service des blancs. De part et d'autre, on met en avant des arguments techniques pour prouver l'une ou l'autre thèse.

Le but recherché et les intentions de la commission — Le rôle du contrôleur du Trésor, M. Sellar — Un homme dont les pouvoirs étendus demandent surveillance

Le recensement des fonctionnaires fédéraux est en train

Le but recherché et les intentions de la commission — Le rôle du contrôleur du Trésor, M. Sellar — Un homme dont les pouvoirs étendus demandent surveillance

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 21. — En vue de l'enquête que l'on entreprendra dès la prochaine session dans les affaires de fonctionnarisme, le gouvernement ordonne le recensement de toutes les personnes à l'emploi de l'Etat. Le Conseil du Trésor vient d'adresser à tous les services et départements des formulaires qui expliquent d'une façon détaillée les renseignements que l'on veut obtenir. Ces renseignements voudront à partir du 1er avril. On désire connaître les noms, adresses, occupation, mode d'emploi, date de nomination, salaire, fonds de pension, etc., etc., de tous les fonctionnaires permanents, temporaires, sessionnels ou saisonniers.

Des questions sont également posées aux fonctionnaires pour savoir s'ils ont été nommés par la commission du fonctionnarisme ou non, s'ils tombent sous l'empire de la loi du fonctionnarisme ou non, s'ils ont droit ou non à une pension en vertu de la loi des pensions. D'autres renseignements exigés sont d'un caractère personnel. On prétend qu'un tel recensement est nécessaire, ce que nous n'avons pas de peine à croire. Il y a même lieu de nous étonner qu'il n'ait pas eu lieu plus tôt. Le recensement est l'aveu, en somme assez pénible pour des administrateurs, qu'ils ne savent pas le nombre de leurs employés ni quelles obligations d'ordre financier ils ont contractées à l'endroit de ces employés.

Ordonné par le Conseil du Trésor

Il est à remarquer que ce n'est pas la Commission du fonctionnarisme qui décrète le recensement, mais le Conseil du Trésor, le *Treasury Board*, composé du ministre des Finances en titre ou de son remplaçant et de quelques autres membres du cabinet. D'une façon générale, ce Conseil du Trésor est chargé d'étudier toutes les questions afférant à la dépense des deniers publics. L'explication officielle du recensement de tous les fonctionnaires est celle-ci: le Conseil du Trésor veut connaître exactement les obligations financières contractées par l'Etat vis-à-vis ses employés en matière de fonds de retraite et de pensions. A l'avenir, on pourra plus facilement que dans le passé déterminer la somme d'argent que l'Etat devra affecter au paiement des pensions de même que la somme annuelle qu'il lui faudra contribuer au fonds de retraite.

Toutes les informations recueillies à travers le Canada seront

compilées dans les bureaux du contrôleur du Trésor, M. Watson Sellar, ou sous sa surveillance. On établira un système de fiches de consultation facile. A un moment donné on aura ainsi sous la main tous les renseignements désirables sur tel ou tel fonctionnaire. On tiendra ensuite ces renseignements à date avec un minimum de travail. Le bureau du contrôleur sera composé du centre nerveux de tout le fonctionnarisme. Il en est déjà la bourse; il veut en devenir non pas le cerveau, mais le cervelet.

En vue de l'enquête

Ce recensement des fonctionnaires a aussi pour but secondaire officiel — il peut en être cependant le premier but réel — est d'obtenir et de classer toute information nécessaire en vue de l'enquête que l'on se propose de faire dans le fonctionnarisme. Il établira, par exemple, que tous les fonctionnaires ne sont pas nommés par la Commission du fonctionnarisme et ne relèvent pas d'elle. Plusieurs catégories de fonctionnaires sont nommés par les ministres; il en est ainsi pour nombre de fonctionnaires du ministère des Postes, etc. La Commission du fonctionnarisme est désireuse, avons-nous appris, de démontrer que son empire sur le fonctionnarisme n'est pas aussi étendue qu'on veut bien le dire. Elle veut ainsi répondre à l'accusation que l'on porte contre elle, à savoir qu'elle est toute-puissante et qu'on ne peut rien faire sans elle.

Ce qui n'empêche pas la réalité d'être ce qu'elle est, la Commission du fonctionnarisme est toute-puissante en son propre domaine, qui est très vaste et elle impose sa loi à elle le veut bien. Officiellement, elle prend de temps à autre d'étranges attitudes et elle fait mine de n'être qu'un outil docile entre les mains des sous-ministres. C'est dans le jeu. Mais elle possède mille et un moyen de bloquer une nomination qui ne lui revient pas ou de mousser une candidature qui lui est sympathique. Elle s'entend fort bien avec la plupart des sous-ministres. Elle a des appuis comodes un peu partout dans les départements. Elle sait temporiser et elle sait brusquer. Elle n'a pas d'excuse à offrir pour agir ainsi lorsqu'elle fait son devoir et agit avec équité. Elle remplit son rôle, voilà tout, et il y aurait mauvaise grâce à ce qu'elle s'offusque qu'on le lui dise.

(suite à la page 3)

L'actualité

Feu Honoré Mercier

Le chêne frappé par la foudre. C'est une métaphore banale, mais elle prend un sens plein quand on l'applique à feu Honoré Mercier. On connaissait sa puissante carrière, sa robustesse d'homme de bois. Car cet homme politique fut un fermet avant de la vie simple, de la sauvagerie. Il honnissait la représentation et ne s'y prêtait que par devoir. Son bonheur c'était de déposer le haraïs et s'évader vers la vie libre du coneur des bois. Cela faisait le contraste le plus marqué avec sa superbe prestance, le grand non dont il était l'héritier, les honneurs et la popularité qu'il aurait pu cueillir dans le monde de la politique et le monde tout court.

Ce goût des choses de la nature était de famille. C'est l'un de ses oncles, le croix, qui fit de fréquentes expéditions à la Bate d'Hudson, quand cette région était difficile d'accès. Son frère, Paul, qui fut un temps ingénieur en chef de la ville de Montréal, avait les mêmes goûts. Il avait passé sa jeunesse à faire des explorations au Yukon et dans l'Angava. Il a trouvé la mort au cours d'une randonnée au Labrador.

Cette attirance que la sauvagerie exerçait sur l'ancien ministre ne lui soustrayait aucune des qualités de l'homme du monde, car il les possédait toutes: il était urbain, charmant et, dans l'intimité, causeur enjoué. Il possédait aussi les qualités du cœur. Si d'aucuns avaient dit qu'il devait ses premiers succès politiques à son nom, il se montra administrateur intelligent, scrupuleux, pondéré, ponctuel. De plus nul ministre ne connut mieux le domaine ressortissant à son administration — les terres et forêts — car ici, comme je viens de le dire, ses goûts se conjuguèrent avec ses obligations administratives.

Par droit d'hérédité, il était comte romain. Jamais il n'y faisait allusion et bien peu de gens y pensaient. Je lui jouai un jour le mauvais tour de le révéler. C'était à la suite d'une visite par surhasard à son cabinet de travail. J'avais admiré de belles reliures dans la bibliothèque. Il me mit en main l'un des volumes orné de la couronne comtale, car il avait été offert à son père par je ne sais plus quel personnage romain. — Mais, lui dis-je, vous avez vous aussi droit au titre. Dans une chronique je rappelai ce fait inconnu du grand public. Il ne m'en voulut pas, car il était incapable de la moindre vengeance. Mais comme il disait, il

Un curé

Une note brève énumère, dans une autre page, les dates principales de la carrière de R. P. J.-Alfred Roy, C.S.V., qui vient de mourir après avoir été de très longues années vicaire et curé à Saint-Viateur d'Outremont.

Toute la journée d'hier, la foule a défilé près de la dépouille funéraire du P. Roy. L'on ne compte pas les hommes qui ne pouvaient devant cette tombe retenir leurs larmes.

Car un curé vient de mourir, qui incarnait au plus haut degré, et particulièrement dans sa charité pour les malades et les affligés, le type magnifique du pasteur d'âmes. La douleur est d'autant plus profonde à Outremont que le P. Roy y avait vécu pendant trente ans et la population y étant plus stable qu'ailleurs, il y connaissait tout le monde et était connu de tous.

Mais la charité du P. Roy s'étendait bien au-delà de sa paroisse. Il avait été professeur avant d'être vicaire et curé. Il n'oubliait aucun de ses anciens élèves, pas plus que de ses paroissiens actuels et anciens. On le voyait partout où il y avait des souffrances à consoler et à adoucir, dans les maisons privées comme dans les hôpitaux.

Comment pouvait-il suffire à tant de tâches? Des milliers de gens, à Montréal comme à Outremont, s'inclinent aujourd'hui, dans un sentiment de pieuse vénération, devant la mémoire de cet humble religieux, qui fut une apologetic vivante. Son exemple, son émouvant souvenir prolongeront de longues années encore son action féconde.

O. H.

Bloc-notes

Après vingt ans
Un des vétérans du journalisme canadien, Fred Williams, du *Globe & Mail*, qui fut pendant des années attaché à l'ancienne *Free Press* d'Ottawa et à plusieurs autres quotidiens, à la tribune de la presse, aux Communes, faisait remarquer qu'il y a une dizaine de jours dans les souvenirs qu'il y a vingt ans que, le 11 juin 1917, sir Robert Borden saisissait le parlement fédéral du texte original de sa loi du service militaire, — communément appelée *bill de la conscription*. "Ce jour-là, dit-il, le parti libéral canadien se scinda en deux et l'on jeta la semence d'un différend d'ordre national

Le carnet du grincheux

On vient de poser à l'exposition de Paris le dernier clou: le départ du cabinet Blum.

Ceux qui ont travaillé d'arrache-pied, depuis 1930, pour extraire de leurs poches les impôts nécessaires au paiement des 800 millions des fonds de chômage seront heureux d'apprendre que ce n'est pas de sitôt que les percepteurs de ces impôts vont entrer en vacances prolongées.

Ce fabricant de rasoirs électriques aura d'abord eu une chic réclame: ce serait un ami intime de notre premier ministre, M. King. Puis une réclame moins chic: M. King ne le connaîtrait pas du tout. Ou est l'entaille à la face? C'est le temps de le dire, — dans toute cette affaire Schick?

Puisque, depuis son adolescence, M. Blum s'est toujours dit partisan de l'union libre et du mariage à l'essai, il n'aurait pas dû avoir d'objection à se coller même aux communistes...

Les braves étourdis qui, poing levé, ont dénoncé à l'Arena de prétendus attentats à la liberté de parole ne paraissent pas s'être même aperçus qu'on les laissait rétrograder à leur aise, vendredi soir, et aussi massacrer la vérité. Ou eussent-ils pu parler avec plus de liberté et de licence? Et comme ils auraient bien accueilli quiconque se serait imaginé d'aller le leur faire sentir! Aurait-il pu finir son discours, sous la menace des poings juifs tendus?

Les voyageurs en France, ces semaines-ci, s'ils ont un chaud temps, ne pourront pas dire que le nouveau premier ministre en perspective n'aient pas au moins une promesse: celle de son nom.

Le Grincheux

(suite à la page 3)

Sherbrooke et les Cantons de l'Est

Comment s'est ouvert un quartier de Sherbrooke, par Emile Benoit.

Sherbrooke et les Cantons de l'Est

Comment s'est ouvert un quartier de Sherbrooke

Comment un Irlandais rusé, Daniel McManamy, force la vente d'un territoire que détenait la "British American Land Company" — L'un des administrateurs de la compagnie, A.-T. Galt, fut l'un des "Pères" de la Confédération

XV

Le domaine de plus d'un million d'acres que la British American Land Company s'était taillé, aux environs de 1835, dans les Cantons de l'Est, à des prix que le gouverneur Durham devait plus tard juger dérisoires, comprenait une partie de l'emplacement de la ville de Sherbrooke d'aujourd'hui, le territoire de Sherbrooke-Est et de Sherbrooke-Sud.

La ville, dont les tout premiers établissements datent de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, s'est petit à petit construite sur des terres qui appartenaient à trois cantons: Ascot, Orford et Stoke.

Le fondateur de Sherbrooke, Gilbert Hyatt Gill, avait obtenu, en 1803, la concession de tout le canton d'Ascot, qu'il dut abandonner, morceau par morceau, à la suite d'embaras financiers. C'est ainsi que, le 24 octobre 1812, un certain C.-F.H. Goodhue achète, pour 8800, tout le terrain situé entre les rivières Saint-François et Magog, dans la fourche de l'Y que tracent ces deux cours d'eau. C'est le cœur même de la ville de Sherbrooke, de la bosse du Séminaire, au nord, que certains appellent le Mont Saint-Michel, jusqu'à la rivière Saint-François; d'où est en est, le long de la pente que suit la rue King, en descendant vers la Saint-François.

Ce que la British American Land Company avait obtenu, en 1835, et qu'elle appelait sa *Town Property of Sherbrooke*, se trouvait partie dans Ascot et partie dans Stoke, sur la rive droite de la Saint-François. Dès cette époque, Sherbrooke n'était pas sans importance. En 1830, avec ses 350 habitants, Joseph Bouchette la qualifie d'*emporium commercial*. Quoique simple ville, elle était, depuis 1823, chef-lieu

du nouveau district judiciaire de Saint-François. On était à la veille d'y construire un Palais de Justice et de changer sa condition de village en celle de municipalité de ville. C'est précisément le centenaire de ce changement de condition que l'on célèbre cette année.

La ville a grandi pour la peine au cours du dernier siècle. Il ne semble pas que la British American Land ait consenti, de très bon gré, à sacrifier ses intérêts au progrès de la ville. Les circonstances dans lesquelles une partie de son territoire a été ouvert au lotissement urbain sont même fort amusantes. M. l'abbé L.-A. Lavallée, curé de Richmond, les rappelait dans une conférence qu'il fit devant la Société Historique des Cantons de l'Est et que rapportait dans le temps le *Messageur*, de Sherbrooke. Malheureusement, l'abbé Lavallée ne donne pas la date, même approximative, des faits qu'il raconte mais nous verrons par la suite comment ils ne peuvent s'être produits qu'après 1896.

McManamy vs Heneker

Nous citons l'abbé Lavallée, tel que rapporté par le *Messageur*: "La Compagnie des Terres dont le bureau chef était en Angleterre avait un gérant à Sherbrooke, M. Henniker, — l'appellation correcte du nom serait plutôt Heneker, — qui surveillait avec soin les intérêts de sa compagnie. Ladite compagnie était propriétaire d'immenses terrains allant de la rue Bail jusqu'au delà de l'Hospice du Sacré-Coeur et de la rue Wellington à la rue Bellevue. La compagnie refusait de céder ses terrains: *What we have we hold* et retardait ainsi l'expansion de la ville. Un jour le conseil municipal décida d'augmenter l'évaluation de ces terrains, ce qui éveillait les taxes. M. Henniker, irrité, se présente devant le conseil pour plaider la cause de la compagnie: "Il n'était pas raisonnable de forcer la compagnie à payer de fortes taxes sur des terrains qu'elle ne pouvait vendre parce que personne ne voulait les acheter. On devait prendre en considération tout le bien que la Cie avait fait à la ville", etc.

"Il y avait alors au conseil un échevin averti et habile homme d'affaires, M. Daniel McManamy, que l'appellerai le second fondateur de Sherbrooke. Il écoute M. Henniker qui plaide avec un feu à faire trembler le binocle sur son long nez.

— Combien demandez-vous pour ces terrains? dit M. McManamy.

— Inutile de fixer un prix, répond M. Henniker, nous ne pourrions pas obtenir \$30,000 (montant de l'évaluation) pour le tout.

— Si, reprend M. McManamy, quelun vous offrirait \$30,000 comptant, les accepteriez-vous, M. Henniker?

— Celui-ci surpris, répond: — Oui, j'accepterais au nom de la Compagnie.

— Eh! bien, dit M. McManamy, moi, le les achète à ce prix. Réveil du gérant qui veut se dédire, mais impossible, tout le conseil étant témoin de l'affaire. M. McManamy gagna les terrains; M. Henniker perdit sa position et alla mourir en Angleterre.

Nous trouvons la confirmation du récit de l'abbé Lavallée dans un ouvrage de V.-E. Morrill et Erastus G. Pierce: *Men of To-Day in the Eastern Townships*, publié à Sherbrooke en 1917. Une brève notice biographique de Daniel McManamy, à la page 222, indique qu'il fut maire de la ville en 1892 et membre du conseil municipal de 1882 à 1913, qu'il prit l'initiative d'acheter les grandes étendues de terre appartenant à la B. A. Land Company pour y ouvrir un nouveau quartier. M. McManamy était natif de la ville de Québec et Irlandais d'origine. S'il vit encore, il est presque centenaire, car il naquit en 1839.

La retraite du gérant

Le gérant de la British American Land Company, M. Heneker, tomba en disgrâce à cause de la vente forcée qu'il dut consentir à M. McManamy? S'il n'y avait pas eu de cette vente, la retraite, c'est plus vraisemblablement à cause de son âge et de ses états de service, car Channell, dans son *History of Compton County*, qu'il publia en 1896, dit que M. Heneker est encore gérant de la Compagnie des Terres après quarante et une années.

La vente forcée et la retraite de ce gérant ne peuvent donc avoir eu lieu qu'après 1896. L'aveu forcé indique bien en tout cas le peu de succès que la Compagnie avait du progrès de la ville de Sherbrooke.

La compagnie est toujours son siège social à Londres, confiant l'administration de son domaine des Cantons de l'Est et des comités canadiens. Les deux premiers furent Peter McGill et George Moffatt, deux marchands de Montréal. Ceux-ci se choisirent d'abord, comme représentant dans les Cantons de l'Est, comme administrateur immédiat du domaine, un certain Arthur C. Webster. Nous lisons dans Channell que son mandat, son *power of attorney*, portait la signature, comme témoin, d'Alexander Tilloch Galt, futur constructeur de chemin de fer, futur homme d'Etat, l'un de ceux que l'on appelle maintenant les "Pères" de la Confédération.

Sir Alexander Galt

Galt, natif d'Angleterre, était venu au Canada, en 1835, comme commis de la British American

Land Company. Il en fut bientôt le gérant dans les Cantons, à la place d'un certain John Fraser qui avait lui-même succédé à Webster. C'est sous la direction de Galt que la compagnie aura connu ses plus beaux succès. Galt tout en voyant aux intérêts de la compagnie, s'occupa de constructions ferroviaires, tout particulièrement de l'établissement du rail de Montréal à Portland, Maine, partie du réseau de l'ancien *Grand Trunk*. Le chemin de fer conduisit Galt à la politique. En 1855, il abandonna le service de la compagnie et, trois ans plus tard, il était ministre des Finances.

A défaut de mieux, la British American Land Company nous aura au moins fourni un "Père" de la Confédération, non seulement quelqu'un qui fit sa marque, mais quelqu'un qui fit parler de lui dans notre monde politique, avant comme après 1867. Sir Alexander Galt était en effet un ministre qui avait la démission facile. Mais cela ne concerne pas la British American Land Company, non plus que, d'une façon particulière, Sherbrooke et les Cantons de l'Est.

Emile BENOIST

Prochain article: *Quelques types de pionniers loyalistes.*

Lettre d'Europe

(Suite de la première page)

analogues à leurs anciens *fueros*. Mais il ne veut pas leur concéder l'autonomie proprement dite, comportant un gouvernement basque. En cela, il suit la tradition monarchiste, qui est, en Espagne, centralisatrice et unitaire. La tradition républicaine, au contraire, est décentralisatrice et fédéraliste. C'est pourquoi non seulement des Basques, mais aussi des Catalans de tendance "blanche", font cause commune avec les rouges, parce qu'ils songent avant tout à leur autonomie.

Cette situation à moitié paradoxale conduit à cette conséquence en apparence paradoxale: que le gouvernement central, quoique de tendance rouge, croit opportun d'admettre dans son sein des représentants des Basques, qui sont de tendance différente.

Pour le moment, c'est surtout contre le pays basque que sont dirigées les opérations militaires du gouvernement blanc. L'objectif principal est la prise de Bilbao, qu'on peut considérer comme la capitale des Basques. Les blancs, depuis quelques jours, annonçaient des succès. Mais un contretemps vient de se produire pour eux. Le général Mola, qui dirigeait ces opérations, est mort dans un accident d'aviation. On ne saurait encore dire dans quelle mesure la disparition de ce chef pourra réagir sur les opérations militaires.

Du côté de Madrid, c'est le *statu quo* militaire, quoiqu'on se batte toujours et que la capitale soit de temps en temps arrosée de bombes.

Il semble que, aussi longtemps que les blancs n'auront pas pris Madrid, capitale de l'Espagne entière, Barcelone, capitale de la Catalogne, et Bilbao, capitale du pays basque, il ne pourra pas être question pour eux d'une victoire définitive.

En ce qui concerne la Catalogne, on est frappé du peu de part qu'elle prend à la guerre. D'aucuns se demandent si elle ne se réserve pas, en se repliant sur elle-même, pour proclamer quelque jour son indépendance complète, autrement dit sa séparation de l'Espagne.

Du point de vue à la fois militaire et politique, dans l'ordre international, il faut toujours tenir compte de ce qui se ne sont pas seulement des Espagnols qui se battent entre eux. Dans les deux camps, on est secondé par des forces étrangères, soit en hommes, soit en ce qui concerne le matériel de guerre et l'aviation. A supposer même que la mise en pratique de la politique dite de non-intervention ait empêché l'entrée en Espagne de nouveaux contingents étrangers, ceux qui y étaient déjà y sont restés.

Quoiqu'aucune donnée statistique ne permette de le dire avec certitude, il ne paraît pas douteux que ce ne soient les Italiens qui sont les plus nombreux. La très grande majorité d'entre eux sont du côté des blancs.

Le changement de gouvernement qui est intervenu du côté des rouges a créé une situation un peu nouvelle, mais dont certains particuliers de ce camp ont sans doute exagéré l'importance dans un esprit de parti.

Quand la guerre civile a éclaté, le ministère était relativement modéré. Il s'appuyait, aux Cortès, sur une majorité qui comprenait les socialistes, mais aucun de ses membres n'était socialiste. La guerre civile a eu pour conséquence assez naturelle de le modifier. Il s'agissait, pour tous les éléments rouges, de faire bloc contre l'adversaire commun. Dans la mesure même où celui-ci représentait l'esprit d'extrême droite, on voulut lui opposer l'esprit d'extrême-gauche. Cela comportait la présence des socialistes dans le gouvernement. C'est un socialiste avancé, M. Largo Caballero, qui en prit la présidence. M. Alvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères, représentait la même nuance.

Ce ministère fit de la politique très rouge, en même temps très anticlérical. Sous son administration,

les éléments syndicalistes et anarchistes, représentés surtout par la Confédération nationale du travail, prirent beaucoup d'importance. Ces éléments détestaient, du reste, des portefeuilles dans le ministère. Cela dura jusqu'aux troubles qui ont éclaté en Catalogne. Dans ce pays, qui est l'un des plus "avancés" de l'Espagne, les éléments anarcho-syndicalistes ont recouru à l'émeute pour s'emparer du pouvoir. Cette émeute a été réprimée, mais ce qu'elle avait eu d'inquiétant à ouvert les yeux aux gouvernements sur le danger que faisait courir l'extrémisme à la cause républicaine. C'est pourquoi il a été décidé de modifier le ministère dans un sens plus modéré.

M. Largo Caballero a été remplacé par M. Negrin, qui était ministre des finances, et qui est un socialiste modéré de la nuance Indalecio Prieto. M. Alvarez del Vayo a été remplacé aux Affaires étrangères par M. José Giral, ancien président du conseil, qui appartient à la gauche républicaine. Le ministère de la défense nationale, réunissant désormais les départements de la guerre, de la marine et de l'air, a été confié à M. Indalecio Prieto, socialiste réformiste, c'est-à-dire modéré, qui sera, pense-t-on, l'esprit dirigeant du nouveau gouvernement. Un nationaliste catholique basque a été choisi pour la justice, un républicain catalan pour les assurances sociales, deux communistes pour l'instruction publique et l'agriculture.

Le caractère relativement modéré de ce ministère vient de ce qu'on en a éliminé les représentants des anarcho-syndicalistes, soit de la Confédération nationale du travail. C'est pourquoi d'aucuns estiment, surtout en Allemagne et en Italie, que le changement est insuffisant, que la soi-disant "modération" du nouveau gouvernement n'est qu'un trompe-l'œil, une manœuvre.

Ce gouvernement pourrait donner des gages de sa "modération" en mettant un frein à la politique anticlérical pratiquée jusqu'ici par les rouges. Mais il ne semble pas qu'il y songe.

Dans son programme, ce gouvernement dit qu'il estime comme étant sa mission fondamentale de conduire les masses populaires vers le triomphe contre les factieux et les envahisseurs, dans la certitude qu'il n'y aura pas de paix possible aussi longtemps que la rébellion ne sera pas complètement écrasée. Cette déclaration laisse entrevoir la guerre à outrance et ne permet pas d'attendre grand-chose des tentatives de conciliation en vue d'une trêve, dont il est actuellement question. Les principes des deux partis sont violemment opposés, et l'un et l'autre déclarent que la guerre ne pourra se terminer que par l'écrasement d'un des deux adversaires.

Les deux conditions principales pour remporter la victoire, est-il dit dans le programme du nouveau gouvernement, sont le maintien de l'ordre à l'arrière et l'unification de la direction des opérations militaires. Ces deux choses, effectivement, deux choses qui ont manqué aux rouges jusqu'à présent.

Un autre article du programme est très important au point de vue international. Le gouvernement "élève de nouveau la protestation la plus vive contre les restrictions que le pacte de non-intervention apporte à ses droits de gouvernement légitime". C'est la répétition d'une politique qui constitue une innovation en matière de droit international, politique dont le gouvernement français a pris l'initiative, et à laquelle ne se sont ralliés d'autres gouvernements que parce qu'on leur a dit que c'était le moyen d'empêcher que la guerre d'Espagne ne se propagât à l'Europe.

Abstraction faite de la question espagnole actuelle, cette politique est de nature à créer un précédent. Un gouvernement quelconque, rouge ou blanc, pourra être empêché de se procurer au dehors des moyens de défense contre un adversaire intérieur.

Du reste, même dans le cas actuel, il est possible que cette interdiction nuise aussi bien au gouvernement blanc qu'au gouvernement rouge.

Comme on le verra plus loin, cette question joue un rôle dans l'alerte qui vient de se produire. A côté du gouvernement central de Valence, il y a encore les deux gouvernements autonomes de la Catalogne et du pays basque, le premier rouge, le second plutôt blanc. Ce trilateralisme est une cause de faiblesse en face de l'unité de l'Espagne blanche. En ce qui concerne la Catalogne, le gouvernement de Valence y a envoyé un général qui a pris le commandement de toutes les forces armées. C'est une restriction apportée à l'autonomie de la Généralité.

Le cas de l'Espagne vient d'être évoqué à Genève, à la session ordinaire du Conseil de la Société des Nations, qui en avait été saisi par le gouvernement de Valence. Le Pacte de la Société ne prévoit pas son intervention dans le cas d'une guerre civile. Aussi est-ce un autre motif que le gouvernement de Valence avait mis à la base de sa requête. Il estime que les forces étrangères, allemandes et surtout italiennes, qui combattent contre lui avec les armées blanches, dépendent direc-

EAU DES CARMES BOYER

DELICIEUX RECONFORTANT EXCELLENT DIGESTIF

tement des gouvernements italien et allemand. Ce seraient donc ces gouvernements eux-mêmes qui feraient la guerre. Or, cela tomberait sous l'application de l'article 10 du Pacte, qui prévoit une agression d'un Etat contre un autre Etat.

L'article 11 pourrait être aussi invoqué, d'après lequel "toute guerre ou menace de guerre intéressée la Société tout entière". C'est donc au nom de ces deux articles que le gouvernement de Valence avait adressé sa requête au Conseil de la Société.

On a vu alors se manifester deux tendances opposées: celle des gouvernements qui n'admettent pas que la Société reste inactive, et celle des gouvernements qui ne veulent pas trop lui demander pour ne pas faire éclater son impuissance.

Dans le cas actuel, les abstentionnistes avaient la partie belle, car ils pouvaient prétendre que le comité de non-intervention était compétent plutôt que le Conseil de la Société.

A l'appui de sa requête, le gouvernement de Valence avait publié un gros *Libro blanc* contenant de nombreux documents pris aux Italiens après leur défaite de Guadalajara. D'après ce gouvernement, ces documents prouvaient qu'il s'était agi d'unités italiennes proprement dites, faisant partie de l'armée italienne et commandées par des officiers italiens.

Au Conseil, M. Litvinov, commissaire soviétique aux Affaires étrangères, a mis beaucoup de zèle à soutenir la thèse espagnole d'une agression formelle de la part de l'Italie. Il y a même mis plus de zèle que le délégué du gouvernement de Valence, M. Alvarez del Vayo, qui, bien que n'étant plus ministre des Affaires étrangères, représentait son pays à Genève.

M. Eden, au nom du Royaume-Uni, et M. Delbos, au nom de la France, ont tenu un tout autre langage. Ils ont évité de se prononcer sur le bien ou le mal fondé de la thèse espagnole concernant une agression de la part de l'Italie. Tout leur effort a consisté à dessaisir le Conseil en faveur du comité de non-intervention de Londres.

Finalement, le Conseil a voté une résolution qui, malgré une habile mais trompeuse rédaction, équivalait à son propre désaisissement en faveur de ce comité.

Le double drame d'Ethiopia et d'Alméria a paru un moment très menaçant pour la paix de l'Europe, mais l'émotion qu'il avait causée s'est assez vite calmée.

Par malheur, on ne sait pas encore exactement aujourd'hui comment les choses se sont passées et à qui incombent les responsabilités. On se trouve en présence de deux versions différentes, et, selon qu'on tient pour les blancs ou pour les rouges, on adopte l'une ou l'autre. D'où la nécessité d'essayer de faire preuve d'objectivité.

Le cuirassé allemand *Deutschland*, qui faisait partie des forces navales chargées par le comité de non-intervention d'exercer le contrôle sur les côtes orientales d'Espagne, se trouvait dans les eaux d'Ethiopia, l'une des îles Baléares qui tient encore pour les blancs. Cette île ne faisait pas partie de la zone où le cuirassé allemand exerçait son contrôle, mais on admet qu'il pouvait y stationner pour des raisons d'ordre pratique.

D'après les Allemands, il s'est agi d'une agression sans aucune provocation de leur part. D'après le gouvernement de Valence, au contraire, c'est le *Deutschland* qui aurait tiré le premier sur les avions espagnols qui le survolaient. Ces avions auraient simplement riposté en bombardant le navire allemand.

A l'appui de sa thèse, le gouvernement de Valence signalait que le commandement allemand n'avait avisé que les navires qui les survoleraient. Il aurait donc mis sa menace à exécution.

Il faut reconnaître que ceux qui ont examiné le cas techniquement, sans préoccupation de parti pris, ont plutôt donné raison, même en France, à la thèse allemande.

Le cas serait particulièrement grave si certaine hypothèse était fondée, d'après laquelle il y aurait eu le désir de provoquer par cet incident une guerre européenne, soit de la part du gouvernement de Valence, soit de la part du gouvernement de Moscou, soit même de la part de ces deux gouvernements agissant d'accord.

D'après une opinion assez répandue, le gouvernement de Moscou chercherait à provoquer une guerre en Occident, soit pour en faire profiter la propagande communiste, soit pour détourner de la Russie une agression germano-japonaise.

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY

VICHY CAMILLE

EFFICACE CONTRE L'INDIGESTION, LA GOUTTE, LE RHUMATISME, MALADIES DU FOIE ET AUTRES MALAISES.

En vente chez votre Pharmacien AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED QUIMET 84, Rue St-Paul Est, Montréal.

désavoué par le gouvernement de Valence? On l'a prétendu. Mais le gouvernement allemand a sans doute estimé qu'une riposte immédiate était nécessaire, soit pour calmer l'opinion publique allemande, soit pour empêcher de nouvelles agressions contre des navires allemands.

De toute manière, il y a eu un mouvement de profonde sympathie à l'égard de la population d'Alméria qu'on avait fait payer pour une faute dont elle n'était nullement responsable.

L'Allemagne ayant immédiatement annoncé qu'elle bornerait la

HOTEL QUEEN MARY

(Dollard THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Etant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les prix sont tout avantage à 7 de-cadre. Tarifs raisonnables.

ses représailles, il en est résulté une accalmie et une détente. Mais la situation n'en reste pas moins compliquée, parce que l'Allemagne et l'Italie, qui marchent toujours plus

(Suite à la troisième page)



VÊTEMENTS D'ÉTÉ

Pour le bureau... le sport ou le voyage...

COMPLETS

Complets de worsted tropical, tout laine, qui vous assureront confort et élégance pour tout l'été. —32.00

Complets de homespun anglais, très légers, très frais, très durables et ce qu'il y a de plus chic. —22.50

(Complets 4 Saisons, 22.50 à 38.00)

GILETS

Nos clients eux-mêmes nous disent que nous avons cet été le plus bel assortiment de gilets de sport à Montréal. —14.50 à 18.50

PANTALONS

Pour faire ensemble avec le gilet de sport, peut être porté à la ville comme en villégiature. —6.00 à 12.00

CHAPEAUX

des meilleures marques. Formes nouvelles.

Futres légers	Panamas
\$3.50 à \$ 8.00	\$5.00 à \$12.00
Chapeaux de paille	Chapeaux coloniaux
\$2.50 à \$ 4.00	\$1.00 à \$ 3.50

CHEMISES

Chemises de sport, \$1.75 à \$3.50

Chemises Forsyth	Cravates de soie foulard
\$2.00 à \$5.00	\$1.50 à \$2.00

SOULIERS

Souliers de golf; souliers blancs; souliers de deux nuances combinées, brun et blanc ou noir et blanc. —\$6.00 à \$12.00

Max Beauvais Limited

385 rue St. Jacques O.

"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"

Arthur Poulin, président.

GIN CANADIEN

Melchers

Incontestablement meilleur

London Club
Lan Lan
Dr. Galt

Fondée en 1899
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Benherville, P.Q.

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky

Remerciements

PHENIX-GOSSELIN — La famille Phenix-Goselin remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Zolique Phenix, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

BIBEAU. — A Montréal, le 20 juin 1937, décédé à 66 ans, Delphis Bibeau, époux de Maria Pelouquin. Funérailles le mercredi, 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons B. Lapointe, no 4156 rue Adam, à 8 h. du matin, pour se rendre à l'église du Très Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve, où le service sera célébré à 8 heures 15, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPAGNA. — A Strathmore, le 19 juin 1937, décédé à 50 ans, 6 mois, Théodore Campagna, époux de Thérèse Fourcault. Funérailles le mardi, 22 courant, à 8 heures 30, à Strathmore. Inhumation au cimetière de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DAGENAIS. — A Montréal, le 20 juin 1937, est décédé à 77 ans, Stanislas Dagenais, époux de feu Mary McEachran. Funérailles le mercredi 23 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Mortuaires, 15, Vallée, No 6821 St-Hubert, à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Saint-Eduard où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BELANGER. — A Outremont, le 17, à 74 ans. Mme veuve Léandre Bélanger, née Laura Vial.

BERIAULT. — A Montréal, le 18, à 67 ans. Mme veuve Auguste Bériault.

BOLDOC. — A Montréal, le 18, à 47 ans. Marie-Anne Beaudry, épouse de Romulus Bolduc.

DESBROCHES. — A Joliette, à 70 ans. Estienne Lafleur, épouse de Georges Desbroches.

GAUTHIER. — A Maisonneuve, le 17, à 74 ans. Mme veuve Odilon Gauthier, née Cordélia Laporte.

LANTHIER. — A Pointe-à-Claire, le 18, à 76 ans. Mme Bruno Lanthier, née Agnès Payette.

LAVALLÉE. — A Montréal, le 17, à 63 ans. Camille Lavallée, époux de Marie-Louise Lavallée.

MOISAN. — A Outremont, le 18, à 43 ans. Claire Moisan, épouse d'Adrien Moisan.

MONGEAU. — A Côte St-Paul, le 18, à 78 ans. Mme veuve Auguste Mongeau, née Valérie Lusier.

MORAND. — A Valleyfield, le 17, à 74 ans. Mme Alexs Morand, née Annie Watte.

PARENT. — A Montréal, le 17, à 68 ans. Mme veuve Alfred Parent, née Céline Lacroche.

PARENT. — A Lachine, le 17, à 49 ans. Wilfrid Parent, époux de feu Rose Poulin.

RIVEST. — A Montréal, le 18, à 56 ans. Mme veuve Joseph Rivest, née Eugénie Payette.

ROBITAILLE. — A ville St-Laurent, le 17, à 73 ans. Stanislas Robitaille, époux de Maria Dagenais.

SANSOUCY. — A Montréal, le 18, à 73 ans. Mme veuve Pierre Sansoucy, née Caroline Morin.

VERRETTE. — A Montréal, le 18, à 22 ans. Raymond, fils de Georges Verrette et d'Antoinette Melançon.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
 Demain: MARDI, 22 juin 1937
 Saint-Paulin, évêque et confesseur.
 Lever du soleil, à 5 h. 11.
 Coucher du soleil, à 8 h. 51.
 Lever de la lune, à 5 h. 57.
 Coucher de la lune, à 3 h. 06.
 Dernier quartier, le 8, à 6 h. 52m. du soir.
 Nouvelle lune, le 9, à 3 h. 52m. du soir.
 Premier quart, le 15, à 1 h. 3 m. du soir.
 Pleine lune, le 23, à 5 h. 52m. du soir.

DEMAIN
 BEAU ET CHAUD
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 78.
 Minimum 58.
 Demain maximum 78.
 Minimum 58.
 Mercredi maximum 78.
 Minimum 58.
 Jeudi maximum 78.
 Minimum 58.
 Vendredi maximum 78.
 Minimum 58.
 Samedi maximum 78.
 Minimum 58.
 Dimanche maximum 78.
 Minimum 58.

La laïcisation de l'enseignement en Bavière

Un décret nazi dissout les écoles catholiques paroissiales et en fait des institutions laïques — "Livre blanc" du Vatican sur la question allemande

Munich, Allemagne, 21. (A.P.) — Des centaines de milliers d'enfants catholiques ont dû quitter leurs écoles catholiques paroissiales dans toute la Bavière aujourd'hui pour se conformer à un décret nazi qui dissout ces écoles et en fait des institutions laïques. Dans Munich et dans la Haute-Bavière seulement, 900 écoles catholiques deviennent des écoles laïques. Seulement 100 écoles laïques existaient jusqu'à maintenant dans cette vieille province de traditions catholiques. Les autorités gouvernementales insistent sur le fait que les parents ont donné leur consentement au changement survenu. En effet, on a procédé à un référendum. Le résultat a été favorable au projet du gouvernement de laïciser l'enseignement. Mais les catholiques disent que le référendum a été conduit de façon hâtive et injuste, que dans bien des cas les parents n'ont pas eu la chance de voter. Le ministre de l'Intérieur, M. Wagner, a déclaré, entre autres choses, qu'une des raisons de la suppression du caractère confessionnel des écoles, c'est la multitude des cas d'immoralité. Il a fait ensuite allusion au fait que le pape a pleuré devant un groupe de pèlerins allemands et il a ajouté: Cela m'affecte étrangement d'apprendre que le Saint-Père pleure sur l'Allemagne. Mais que fait-il dans le cas de la Russie et de l'Espagne? Si le pape voulait rétablir l'ordre parmi les représentants de l'Église catholique en Allemagne, notre pays serait le plus heureux du monde. Les catholiques allemands, cependant, devraient pleurer sur la décadence des moeurs dans les institutions catholiques. Selon M. Wagner, 97,5% des parents sont en faveur d'écoles laïques en Bavière, d'après le référendum qui vient d'avoir lieu.

La radiation des 2,000 noms de secourus

M. William Tremblay soumettra la question au conseil des ministres, demain — Un groupe de 35 citoyens voulait voir M. Tremblay — Elles n'ont pu s'introduire à l'hôtel de ville

M. William Tremblay, ministre provincial du Travail, a eu une entrevue avec le maire Raynault, les membres du comité exécutif, le président de la Commission du chômage et les membres de la Commission municipale d'emploi. L'entrevue a eu lieu dans les bureaux du maire Raynault, MM. Jeannotte, Hogan, Taillefer, Honoré Parent, E. de B. Panet, les échevins Brien, Tailleur et autres, étaient présents. Les autorités municipales ont exposé leur problème au sujet de la radiation des 2,000 noms de secourus, par suite des instructions venues de Québec. M. Tremblay n'a voulu faire aucune déclaration. Il soumettra demain au conseil des ministres, à Québec, les demandes de la municipalité. L'entrevue a été précédée d'une petite manifestation évidemment montée, comme il s'en est produit

Ecole normale Jacques-Cartier 51 diplômés

Samedi a eu lieu à l'école normale Jacques-Cartier la collation des diplômés aux élèves-instituteurs accompagnée de la distribution des prix. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Grégoire Bélanger, député provincial de Dorchester. Diplômes supérieurs: Diplôme supérieur français avec distinction — Antoine Gaudin, Oscar Viens, Roger Harel, Rosario Fortin. Diplôme supérieur français avec succès — Jean Bertrand, Gérard Desautels, Paul Lacaille, Marcel Aubin, Paul Vigneault. Diplômes supérieurs français et anglais avec distinction — Paul E. Paquette, Eudore Bissonnette, Jacques Mongeau, Maurice Roy, Maurice Rivet, Ernest Saint-Michel, Adrien Marcotte, René Gaudreault, Roger Duriveau, Aphonse Darveau, Arthur Joly, Roger Touchette, Jean-Marc Hébert, Gérard Périgny. Diplômes supérieurs français avec distinction et anglais avec succès — Marcel Sauvé, Roland Faucher, Wilfrid Gamelin, Hervé Chartrand. Diplômes supérieurs anglais et français avec succès — Eudore Turard, Roger Cardinal, Roméo LaChapelle, Léo Fortier, Viateur Du-

Nouveau commandant du "Rex"

New-York, 21 — Le capitaine Francesco Tarabotto, commandant du paquebot italien "Rex", atteint la limite d'âge (60 ans) prend sa retraite. Le capitaine Attilio Frugone lui succède à la passerelle de l'avec le début de juillet. Le capitaine Tarabotto a navigué pendant une quarantaine d'années sur les sept mers du globe. Le capitaine Frugone était commandant du paquebot italien Roma. Il aura pour successeur sur ce paquebot le capitaine Alberto Ottino.

EN VACANCES faites-vous suivre par LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.00
Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", C.P. 4020, Montréal (abonnements).

L'envolée russe par le pôle nord

Les trois aviateurs forcés d'atterrir à 592 milles de leur objectif, dans le voisinage de Vancouver

Vancouver, Washington, 21 (A.P.) — Les trois aviateurs russes qui ont tenté l'envolée Moscou-San-Francisco par la voie du pôle nord ont été forcés d'atterrir dans le Washington, à 592 milles de leur objectif, à cause de la visibilité mauvaise. Les aviateurs, Chkaloff, Balbukoff et Belakoff, partis de Moscou à 8 h. 05 jeudi soir, ont atterri dimanche un peu avant midi après avoir parcouru une distance de 5,300 milles. Ils ont survolé les régions désolées et inexploitées du pôle nord et vaincu les difficultés que présente la navigation aérienne dans ces régions du pôle où convergent tous les méridiens et où le compas affolé par le pôle magnétique ne peut plus servir à indiquer la direction. Ils ont longé la côte de la Colombie britannique. Les aviateurs russes ont atterri près du petit poste de l'armée américaine qui se trouve dans le voisinage de Vancouver. Ils ont eu la bonne fortune de trouver un cadet d'origine russe du nom de Kozmetsky, qui leur a servi d'interprète. Le général George Marshall, commandant du poste, leur a offert l'hospitalité dans les baraquas. Les aviateurs étaient très fatigués, mais ils ont vite retrouvé leur aplomb après quelques heures de sommeil. Ils ont reçu des félicitations du président Roosevelt et ils ont pu converser par téléphone avec le dictateur de la Russie soviétique, Joseph Staline, et avec les membres de leur famille. L'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Troyanofsky, est arrivé à Vancouver dans le cours de l'après-midi pour féliciter les aviateurs. C'est l'ambassadeur qui leur a d'ailleurs servi d'interprète au cours du programme de radio improvisé en leur honneur. Une foule assez considérable de gens de la région s'était réunie pour assister à la cérémonie et les acclamer. Les héros de l'expédition ont précisé leur itinéraire et déclaré qu'ils auraient pu atteindre San-Francisco sans le mauvais temps, car il leur restait une ample provision d'essence. Ils ont exprimé l'avis que les envolées au-dessus du pôle devraient s'effectuer à une altitude de 7,000 à 10,000 mètres: ils s'en sont tenus pour leur part à une altitude de 4,000 à 6,000 mètres. Les trois aviateurs, qui auraient parcouru une distance d'environ 5,300 milles, n'ont pas dépassé le record officiel de distance détenu par les aviateurs français Codos et Rossi, qui est de 5,637 milles.

La grève dans les scieries

Cleveland, Ohio, 21 (AP) — Les représentants des quatre grandes scieries indépendantes et les chefs des syndicats ouvriers affiliés au Comité de l'organisation industrielle négocient aujourd'hui un règlement de la grève à l'invitation des médiateurs du gouvernement fédéral dans un hôtel de Cleveland. Le gouvernement est représenté par MM. Charles P. Taff, Lloyd K. Garrison, doyen de la faculté de droit de l'Université du Wisconsin, et Edward McGrady, sous-secrétaire du ministère du travail, les patrons par MM. Tom Girdler, président de la Republic Steel, Eugène Grace, président de la Bethlehem Steel, Frank Purnell, de la Youngstown Sheet and Tube, et W.-S. Sykes, assistant du président de l'Inland Steel, les syndicats, par MM. Philip Murray, président du syndicat des ouvriers de l'acier, et John L. Lewis, président du Comité de l'Organisation industrielle.

M. Godbout et la mort de M. Mercier

Québec, 21 (D. N. C.) — M. Adé-lard Godbout, ancien premier ministre de la province et qui fut pendant plusieurs années un collègue de M. Honoré Mercier dans le cabinet provincial, a exprimé comme suit aujourd'hui ses regrets de la mort de l'ancien ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Tachereau: "La mort de M. Honoré Mercier est de celles qui causent des regrets universels. A ceux de ma génération qui ont eu le bonheur de le rencontrer dans un contact assez intime, elle laisse l'impression de la perte d'un père. Personne n'aura jamais approché sans profit cet homme de bien. Avec son constant sourire, il distribuait discrètement le conseil qui oriente, le mot d'encouragement qui relève et le rayonnement serein de sa grande âme que les mesquineries de la vie publique n'ont pas affectées. Sa disparition si soudaine plonge dans un deuil cruel sa famille et à qui j'offre l'expression de ma profonde sympathie: elle affecte en même temps la nation entière, qui perd en lui un citoyen modèle, un grand chrétien et, l'un de ses chefs respectés."

Doctorats honorifiques à l'occasion du Congrès

Québec, 21. (De notre envoyé spécial) — Nous apprenons à la dernière heure qu'à l'occasion du Congrès de la langue française l'Université Laval confèrera plusieurs doctorats honorifiques au cours d'une cérémonie spéciale qui aura lieu mercredi ou jeudi de la semaine prochaine. M. Duplessis en profite même pour glisser un éloge, d'ailleurs mérité, à son collaborateur, M. Asselin, qui a entrepris la dure tâche de rédiger la nouvelle législation en une langue moins barbare que celle qui alourdissait l'ancienne législation. L'assistant du procureur général, M. Duplessis, a fait un travail admirable en peu de temps, et il a

Le Congrès de la langue française

Le novelliste en quête de nouvelles — Interview en canot-automobile — Affluence de visiteurs

Québec, 21. (De notre envoyé spécial) — La ville-mère du Canada français est prête à recevoir les milliers de ses fils dispersés d'un bout à l'autre du pays et même en dehors de nos frontières, qui viennent partager avec deuxième Congrès de la Langue française. Déjà, hier, Québec était littéralement envahi par une affluence inusitée de visiteurs. Et si l'on en juge par le verbe parlé par la plupart de ces visiteurs ainsi que par les bribes de conversation saisies au vol, tous ces voyageurs n'étaient pas de simples touristes attirés par le charme du Cap Diamant, par le fleuve ou par la vieille citadelle, mais plutôt des fils qui reviennent au foyer après une plus ou moins longue absence. A la basilique, où le prône porta sur le Congrès et sur la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, plusieurs centaines de fidèles durent rester debout, à chacune des messes. De même, les principales hôtelleries de la ville sont déjà envahies. Et ce ne sont là que les premiers d'un concours de peuple comme on n'en aura pas vu à Québec depuis le congrès eucharistique. L'on s'attendait à un peu partout, aux montres des marchands, aux fenêtres de plusieurs maisons d'éducation, l'emblème officiel du Congrès. A maints endroits, par exemple rue de la Fabrique et rue St-Jean, l'emblème est auréolé de tubes de néon. Au secrétariat général du Congrès, c'était hier repos dominical absolu, bien que le grand soir du petit Séminaire de Québec soit complètement organisé de façon à permettre l'enregistrement rapide des congressistes. Comme il faisait très chaud et que les quartiers généraux du Congrès étaient déserts, le chasseur de nouvelles du Devoir n'avait guère rien de mieux à faire que d'aller voir la campagne, au moins pour quelques heures. Mais afin de rester dans l'ambiance du Congrès, il a eu recours à l'hospitalité de son confrère, le Dr Rosaire Gingras, l'un des plus jeunes et plus actifs artisans du Congrès. Un aimable villégiateur, M. E. Bégin, sachant que les journalistes n'ont guère l'occasion de faire du canotage, nous pilota sur le fleuve dans son puissant canot à essence. Pendant que le jovial cicéron prenait un malin plaisir à lancer son embarcation dans les hautes vagues laissées par un gros bâtiment en route vers Québec, le novelliste interviewait, entre deux douches, son excellent copain. Le spectacle que représente, Québec, par un beau dimanche soir d'été, est unique. La ferveur de la ville sud dont les feux artificiels luttent vainement contre les fanoux du bon Dieu, la somptuosité chahoyante du fleuve Saint-Laurent, ne peuvent faire oublier le charme très local des longues théories de citadins et de touristes vêtus de clair qui se déroulent sans fin sur la terrasse.

Autour de Bilbao

MADRID, 21 (S.P.A.) — On affirme que des troupes basques se concentrent à l'ouest de Bilbao pour empêcher l'armée blanche de se diriger sur Santander et les Asturies. Des personnages officiels disent que les troupes défaits à Bilbao ont bien effectué leur retraite et qu'elles occupent des positions préparées de longue main. Il paraît que des troupes basques opèrent encore au sud de Bilbao.

A la recherche du chef noir Butler

La grève de Trinidad — Deux officiers de police tués — Les blessés — La situation reste tendue

Port-Espagne, Trinidad, 21 (G.P.) — La police recherche aujourd'hui Uriah Butler, le chef noir des employés des compagnies de pétrole qui ont fait la grève sur les tas et qui ont livré samedi soir une bagarre sanglante à la police. Deux officiers de police ont été tués au cours de la bataille qui s'est prolongée pendant sept heures et qui s'est livrée à coups de revolvers et de couteaux. On accuse Butler d'avoir provoqué cette bagarre lorsque la police s'est présentée pour l'arrêter. On ne connaît pas le nombre des blessés. Douze policiers ont dû se faire panser. Les grévistes qui ont été blessés se sont soignés eux-mêmes sans recourir au médecin parce qu'ils craignaient d'être dénoncés aux autorités. La situation demeure tendue dans toute la région pétrolière de Trinidad. Les policiers et des civils armés montent la garde en attendant des détachements de la flotte des Indes occidentales qui ont été dépêchés sur les lieux par le gouverneur, sir A. G. M. Fletcher.

Trois morts dans une chute d'avion

SAINTE-MARIE (Ontario), 21 (S.P.C.) — Un avion vient de tomber dans un champ à sept milles d'ici et trois hommes qui étaient à bord ont perdu la vie. L'une des victimes est M. Arthur Levens, de Belleville. On n'a pas encore identifié les deux autres.

Cours de la Schola Cantorum

Comme les années passées, la Schola Cantorum donnera des cours de chant le jour et le soir, à l'Université de Montréal, du 5 au 15 juillet. Les cours du jour s'adressent aux institutrices et instituteurs; les cours du soir aux maîtres de chapelle et organistes. Les professeurs seront MM. André Laberque et Ethelbert Thibault, Sulniclens, et MM. J.-N. Charbonneau et Eugène Lapière.

Bulletin météorologique

Toronto, 21 (C.P.) — Pour la région de Montréal, on annonce du temps un peu plus frais pour ce soir; et pour demain: beau et chaud. Il a plu et tonné dans plusieurs régions d'Ontario et de Québec. Il a fait beau ailleurs. Le temps était chaud dans l'Ouest, mais frais dans Québec et dans l'Est et le sud d'Ontario.

A la faculté de médecine

Intronisation de cinq nouveaux professeurs titulaires et nomination d'un sixième — Le Dr Baril directeur adjoint des études

A sa dernière réunion le conseil de la Faculté de médecine a procédé à l'intronisation de cinq nouveaux professeurs titulaires et à la nomination d'un sixième. (Est susceptible de devenir professeur titulaire celui qui a enseigné dix ans à la condition qu'il y ait une chaire libre). Les cinq nouveaux titulaires sont: le docteur Edmond Dubé, en pathologie générale; le docteur J.-U. Gariépy, en médecine opératoire; le docteur Gaston Lapière, en pédiatrie; le docteur Albert Marin, en dermatologie-syphiligraphie; le docteur Roméo Pélain, en matière médicale. Le titulaire nommé par le conseil à sa dernière réunion est le docteur Roméo Boucher, en pathologie générale. Cette nomination est sujette à ratification par Mgr le chancelier. Le conseil de la Faculté de médecine a nommé aussi un directeur et un directeur adjoint des études médicales. Le docteur T. Parizeau, doyen, est maintenu, malgré son désir de démissionner, au poste de directeur. Son adjoint sera le docteur Georges-H. Baril, secrétaire de la Faculté des sciences mais professeur à la Faculté de médecine également. Le conseil a aussi nommé professeur agrégé le docteur L. de G. Joubert. On a procédé ensuite à l'élection du comité exécutif de la Faculté. Il se compose des docteurs T. Parizeau, doyen; B.-G. Bourgeois, vice-doyen; E.-P. Benoit, secrétaire; Albert LeSage, J.-Edmond Dubé, E.-G. Asselin et G.-H. Baril, conseillers.

Un autre chef soviétique en prison

MOSCOU, 21 (A.P.) — Un autre chef soviétique en prison d'être jeté en prison selon toute probabilité: il s'agit du secrétaire provisoire du comité exécutif de l'Union soviétique, le sr Umschicht, qui est disparu depuis le 16 juin dernier. Lorsqu'un chef soviétique disparaît de cette façon, cela signifie presque infailliblement qu'il sera bientôt appelé à subir son procès sur une accusation de trahison. On signale encore des arrestations de fonctionnaires accusés de sabotage, notamment en Crimée.

Deux groupes de Louisianais partent pour le congrès de Québec

NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane, 21 (A.P.) — Deux groupes de délégués de la Louisiane au Congrès de la Langue française à Québec viennent de se mettre en route. Le premier groupe, qui est celui du gouverneur de l'Etat, M. Richard-W. Leche, comprend, entre Mme Leche, M. le juge Fournet et l'adjutant-général Raymond-H. Fleming, de la garde nationale de la Louisiane. L'autre groupe est sous la direction de M. l'abbé J.-B. Lachapelle, curé de Léonville, qui a organisé la participation de la Louisiane au congrès et qui doit présenter un travail à Québec. On apprend que l'Université Laval confèrera le 1er juillet un doctorat en droit "honoris causa" à M. le gouverneur Leche.

Le recensement des fonctionnaires...

Entente avec M. Sellar. Le dommage, pour elle, est que tout n'est pas très clair dans son esprit. Ainsi il est rumeur — et nous l'ignorons pour ce qu'elle vaut — qu'il existe une entente étroite entre elle et le bureau du contrôleur du Trésor, M. Watson Sellar. Cela signifie que nous attachions à ces relations, beaucoup moins officielles que personnelles faut-il ajouter, un sens péjoratif. Il se peut que les fonctions mêmes du contrôleur du Trésor l'obligent à surveiller de près les affaires de la Commission du fonctionnarisme, comme toutes les autres affaires du gouvernement fédéral. Il est indéniable qu'on a conféré au contrôleur du Trésor des pouvoirs excessivement larges, voire élastiques, en vertu de la loi du 1er avril 1932. M. Bennett, qui en a été l'auteur, n'avait pas complètement tort de vouloir instaurer un régime de surveillance sur toutes les dépenses publiques. L'auditeur général — il conviendrait davantage de l'appeler le vérificateur général — ne relève pas du ministre des Finances, mais de la Chambre des communes dont il est l'employé et dont il est le représentant aux "comptes". Il n'exerce pas de contrôle préventif; il se contente de vérifier un fait accompli. Cela n'est pas suffisant. Pour un homme comme M. Bennett qui voulait que tout fonctionnaire soit comme dans une grande entreprise, il était nécessaire de créer la fonction d'un contrôleur du Trésor, pour surveiller la dépense au moment où elle se fait, même avant qu'elle ne se fasse, conformément aux crédits votés par les Communes.

Il surveille tout

Comme l'on créait le poste de contrôleur du Trésor, on a jugé à propos de centraliser tous les services de comptabilité des ministères et services publics. L'Etat fédéral passe un minimum de 3,500,000 affaires par année. Quelles responsabilités que celles du contrôleur! En fait, il surveille tout. Il peut même refuser de payer, ainsi que l'a écrit M. Edouard Montpetit dans Les Cordons de la bourse, en faisant valoir que la somme n'est pas due ou qu'elle dépasse les limites fixées par le conseil des ministres, qu'il n'y a pas autorisation parlementaire. La loi ne permet pas de s'opposer à une dépense pour le seul motif qu'elle lui paraît inopportune. Cela ne le regarde pas, dit-on. Cela regarde l'exécutif, le gouvernement. Mais en fait, est-ce qu'il s'en désintéresse? Dans des cas assez récents de promotions de fonctionnaires, ou il s'agissait de faire passer quelques fonctionnaires d'un grade à un autre, on a dit que le Conseil du Trésor s'y était opposé. Le Conseil du Trésor n'y voyait rien du tout. C'était plutôt le contrôleur du Trésor qui s'était aperçu qu'il s'agissait de dépenses nouvelles. Le contrôleur exerce donc en définitive des pouvoirs discrétionnaires, qui se font pleinement sentir dans le fonctionnarisme. Un recensement comme il s'en commencent un ne sera pas sans fortifier le contrôle de M. Sellar sur les employés de l'Etat.

Raisons de certaines promotions ou nominations

Nous estimons qu'une enquête parlementaire donnerait que des résultats fort incomplets si l'on se contente d'étudier la loi du fonctionnarisme et les actes des mem-

Von Neurath remet à plus tard sa visite à Londres

BERLIN, 21 (S.P.A.) — On apprend que l'Allemagne remet à plus tard la visite que son ministre des affaires étrangères était sur le point de faire à Londres. Cette agilité est due à cause de la situation résultant d'attaques des rouges d'Espagne contre les navires de guerre allemands. LONDRES, 21 (S.P.A.) — Dans le monde politique, on pense que l'Allemagne exigera que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie se joignent à elle pour exiger de Valence des excuses au sujet de tentatives de torpiller le croiseur "Albatros", la semaine dernière. Valence nie tout et fait que les rouges aient tenté de torpiller le "Albatros".

Un autre chef soviétique en prison

MOSCOU, 21 (A.P.) — Un autre chef soviétique en prison d'être jeté en prison selon toute probabilité: il s'agit du secrétaire provisoire du comité exécutif de l'Union soviétique, le sr Umschicht, qui est disparu depuis le 16 juin dernier. Lorsqu'un chef soviétique disparaît de cette façon, cela signifie presque infailliblement qu'il sera bientôt appelé à subir son procès sur une accusation de trahison. On signale encore des arrestations de fonctionnaires accusés de sabotage, notamment en Crimée.

Deux groupes de Louisianais partent pour le congrès de Québec

NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane, 21 (A.P.) — Deux groupes de délégués de la Louisiane au Congrès de la Langue française à Québec viennent de se mettre en route. Le premier groupe, qui est celui du gouverneur de l'Etat, M. Richard-W. Leche, comprend, entre Mme Leche, M. le juge Fournet et l'adjutant-général Raymond-H. Fleming, de la garde nationale de la Louisiane. L'autre groupe est sous la direction de M. l'abbé J.-B. Lachapelle, curé de Léonville, qui a organisé la participation de la Louisiane au congrès et qui doit présenter un travail à Québec. On apprend que l'Université Laval confèrera le 1er juillet un doctorat en droit "honoris causa" à M. le gouverneur Leche.

Le recensement des fonctionnaires...

Entente avec M. Sellar. Le dommage, pour elle, est que tout n'est pas très clair dans son esprit. Ainsi il est rumeur — et nous l'ignorons pour ce qu'elle vaut — qu'il existe une entente étroite entre elle et le bureau du contrôleur du Trésor, M. Watson Sellar. Cela signifie que nous attachions à ces relations, beaucoup moins officielles que personnelles faut-il ajouter, un sens péjoratif. Il se peut que les fonctions mêmes du contrôleur du Trésor l'obligent à surveiller de près les affaires de la Commission du fonctionnarisme, comme toutes les autres affaires du gouvernement fédéral. Il est indéniable qu'on a conféré au contrôleur du Trésor des pouvoirs excessivement larges, voire élastiques, en vertu de la loi du 1er avril 1932. M. Bennett, qui en a été l'auteur, n'avait pas complètement tort de vouloir instaurer un régime de surveillance sur toutes les dépenses publiques. L'auditeur général — il conviendrait davantage de l'appeler le vérificateur général — ne relève pas du ministre des Finances, mais de la Chambre des communes dont il est l'employé et dont il est le représentant aux "comptes". Il n'exerce pas de contrôle préventif; il se contente de vérifier un fait accompli. Cela n'est pas suffisant. Pour un homme comme M. Bennett qui voulait que tout fonctionnaire soit comme dans une grande entreprise, il était nécessaire de créer la fonction d'un contrôleur du Trésor, pour surveiller la dépense au moment où elle se fait, même avant qu'elle ne se fasse, conformément aux crédits votés par les Communes.

Lettre d'Europe

d'accord, ont déclaré se retirer du comité de non-intervention et du contrôle naval, aussi longtemps que le comité ne leur donnerait pas des garanties contre le renouvellement de pareilles agressions. Pour le moment, les gouvernements anglais et français s'efforcent à trouver de telles garanties afin de ramener l'Allemagne et l'Italie au comité de Londres. En attendant qu'on les y ramène, la politique de non-intervention est faussée et le contrôle naval est désorganisé sur la côte orientale de l'Espagne — c'est-à-dire contre les rouges. Déjà, le Portugal fait des réserves, en représentant que le maintien du contrôle sur la frontière hispano-portugaise, — c'est-à-dire contre les blancs — rompt l'équilibre entre les deux partis. Il est incontestable que c'est la politique de non-intervention qui est cause du double drame d'Ibiza et d'Almería. Aussi, bien que cela n'aille pas à première vue étrange, n'est-il pas illogique que le gouvernement de Valence se plaie aujourd'hui auprès du comité de non-intervention, semblant se réserver de lui demander réparation pour le dommage causé en Espagne, par un des navires chargés par lui de contrôler ses côtes, et cela contre le droit courant, prétendant: "Ce qui complique la situation internationale, c'est qu'on voit de nouveau aux prises, à propos de ce double drame, les deux mystiques qui se partagent l'Europe, en réalité la mystique fasciste et la mystique antifasciste. Alcide EBRAÏ

Noyé à l'Anse-au-Foulon

Québec, 21. (D.N.C.) — Samedi après-midi, sur la plage de l'Anse-au-Foulon, Pierre Gignac, 18 ans, fils de M. et Mme J.-O. Gignac, demeurant au no 549 rue Saint-Jean, s'est noyé au large de la zone de sécurité, en face du Quebec Yacht Club. Il a plu et tonné dans plusieurs régions d'Ontario et de Québec. Il a fait beau ailleurs. Le temps était chaud dans l'Ouest, mais frais dans Québec et dans l'Est et le sud d'Ontario.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Lundi, 21 juin Radio-Canada

"Aux feux de la rampe"

L'émision de ce concert, ce soir, à Radio-Canada, commencera à 10 h 15 au lieu de 10 h. La conférence que M. Gladstone Murray doit donner à cette heure.

Une causerie de M. Murray Gladstone aux postes de Radio-Canada

M. Gladstone Murray, directeur général de la Société Radio-Canada, donnera une causerie le lundi, 21, à 10 h. de 9 heures avancées, sous la rubrique Chating with the Listener.

L'orchestre dirigé par Alex. Chufeldin

Tom Brennan, violoniste canadien, sera le soliste du concert qui donnera aux studios de Radio-Canada, le lundi, 21, à 9 h 30 p.m., l'orchestre d'Alexandre Chufeldin, dirigé par ce dernier.

Concert de M.C.C.

Mardi, 22 juin, à 8 h 15 p.m., au Grand Théâtre, la colonisation.

Du choix des lectures pendant les vacances

Le comité de lecture de Radio-Canada, le lundi, 21, à 9 h 30 p.m., aux postes de Radio-Canada, fera un choix de lectures pendant les vacances.

Mardi, 22 juin Radio-Canada

Récital de chant

Gérard Galtina, basse, et le trio instrumental Louis Bédard, ont préparé pour le lundi, 21, à 10 h 15 p.m., un programme de chant.

"En roulant ma boule"

Pour suivre votre voyage d'études à travers la province, les protagonistes de "En roulant ma boule", mardi prochain, 22, conduiront l'auditoire de Radio-Canada aux Trois-Rivières. Cette visite permettra au guide de raconter à son tour, le journaliste parvien M. de Larzac, tant de souvenirs qui se rattachent à la fondation.

MARDI, 22 JUIN C.R.C. — 329,7 mètres — 910 kilocycles

L'heure provinciale

9 h 50. Programme symphonique avec le concours de l'Orchestre philharmonique de Montréal (35 musiciens). Sous la direction de M. Eugène Chabrier.

SOMMAIRE

LUNDI, 21 JUIN C.R.C.M. — 329,7 mètres — 910 kilocycles

3.30 Heures — Concert, disques. 4.00 Heures — La bourse. 4.15 Le disque pour tous.

C.R.C. — 411 mètres — 730 kilocycles

6.15 Heures de la valse. 6.30 Heures — Heure récréative. 7.00 Heures — Chansons françaises.

C.F.C. — 500 mètres — 600 kilocycles

5.00 Musique Layton. 6.00 La bourse commentée. 6.15 Variétés.

C.H.P. — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommaire, heures. 9.00 Chansons françaises. 9.30 Extraits d'opéras.

Mardi, 22 juin C.R.C. — 329,7 mètres — 910 kilocycles

Société de Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite tous les Canadiens français de la ville à collaborer au succès de la fête nationale.

LE MARDI 22 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE MERCREDI 23 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE JEUDI 24 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE VENDREDI 25 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE SAMEDI 26 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE DIMANCHE 27 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

Mardi, 22 juin C.R.C. — 329,7 mètres — 910 kilocycles

Société de Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite tous les Canadiens français de la ville à collaborer au succès de la fête nationale.

LE MARDI 22 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE MERCREDI 23 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE JEUDI 24 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE VENDREDI 25 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE SAMEDI 26 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE DIMANCHE 27 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

Saint-Irénée: Séance régulière à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

LE MARDI 22 JUIN

Conseil général: Séance régulière à 8 h., au Monument national.

LE MERCREDI 23 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE JEUDI 24 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE VENDREDI 25 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE SAMEDI 26 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

LE DIMANCHE 27 JUIN

Au Parc LaFontaine: Feux de la Saint-Jean à 8 h. 30; chant par la chorale du collège Sainte-Cunégonde.

ministre de la province de Québec, l'abbé J.-B. La Chapelle, curé de Léonville, Louisiane.

L'immigration des Juifs au Canada

M. Benjamin Robinson, C.R., qui a été réélu hier président de la Jewish Immigrant Aid Society of Canada, a déclaré hier que l'on compte que le Canada adoptera une politique plus libérale d'immigration.

Mort de M. J.-B. Duhamel

M. Jean-Baptiste Duhamel, ancien entrepreneur, est décédé ce matin, à sa demeure, 2161, av. Prud'homme (N.-D.-G.), dans sa 81e année.

Le F. P.-Emile Rose, C.S.V., meurt à l'Hôtel-Dieu

Les Clercs de Saint-Viateur viennent de perdre un de leurs étudiants de l'Ecole Normale, le F. Paul-Emile Rose, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le dimanche, 29 juin, à 8 h. 30 du matin.

Le Dr Philippe Hamel parlera

à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

Le Congrès approche

Une semaine seulement nous sépare de l'ouverture du Deuxième Congrès de la Langue Française.

GARDE SON EMPLOI A 70 ANS

Un peintre qui prend son Kruschen tous les jours

Combien de peintres en bâtiments peuvent continuer à travailler passé l'âge de 70 ans? En voici au moins un — et il ne recule même pas devant les travaux les plus harassants de son métier.

«Depuis un grand nombre d'années, j'ai l'habitude de prendre quelques grains de Sels Kruschen dans chaque tasse de thé que je bois. J'ai aujourd'hui plus de 70 ans, ayant vu le jour le 22 juillet 1864. Je suis peintre de mon métier et puis encore travailleur. Je grimpe dans les échelles sans hésiter et puis me tenir sur les échafaudages suspendus le long des murs des hautes bâtisses. On me demande souvent à quoi je dois attribuer mon air de jeunesse, car c'est à peine si on me donne 50 ans. Ma réponse est toujours la même: Je prends des Sels Kruschen régulièrement chaque jour.»

— J. S. A.

Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux qui aident à stimuler et régulariser le fonctionnement du foie, des reins et de l'appareil digestif. Ils assurent la propreté interne et contribuent à débarrasser le sang de ses impuretés.

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)

Le Dr Philippe Hamel

parlera à C.K.A.C. (la Presse) et C.H.R.C. (Québec) MARDI SOIR, 22 JUIN

(et non pas lundi à Radio-État, tel qu'annoncé d'abord) de 7.30 à 8 hres (heure avancée)



L'Angleterre propose, le Canada dispose.

Du Droit, du 18 juin, sous les initiales de M. Charles Gaulier:

Deux cent quarante-quatre députés conservateurs ont inscrit la résolution suivante à l'ordre du jour de la Chambre des communes anglaises: "Cette Chambre est d'avis que le temps est arrivé de reprendre hâtivement le mouvement de migration en dedans de l'Empire. Elle prie instamment le gouvernement de Sa Majesté d'inviter les représentants des Dominions à étudier la possibilité qu'il y a de se préparer prochainement à cette migration et de manifester sa volonté d'accorder des facilités de crédit aux projets qui seront approuvés."

La Chambre des communes anglaises peut adopter tous les projets d'émigration qu'elle voudra et voter, à cet effet, des millions de crédits. Il n'en reste pas moins vrai que les Dominions demeurent maîtres chez eux et qu'ils n'ouvriront leurs portes à l'émigration anglaise que de leur propre assentiment. Notre ministre des Mines et des Ressources l'a dit l'autre jour, à Londres, à une délégation de l'Empire Migration and Development Conference, ce n'est pas faute de désir si le Canada ferme ses portes à l'immigration britannique, mais "il ne serait pas pratique, dans le moment, d'attendre du gouvernement canadien une contribution à l'importer projet d'immigration, tant que le problème du chômage sera aussi aigu."

C'est dire très poliment aux autorités anglaises de laisser le Canada tranquille, de lui donner le temps de régler ses problèmes économiques, d'écartier la plate du chômage et de retrouver la prospérité. Après, l'on verra. Même après, la prudence sera de mise, car l'immigration britannique ne fournira jamais la main-d'œuvre agricole dont le Canada pourrait avoir besoin plus tard.

Cours de vacances

Consultez Prof. HERMAS BASTIEN, M.A., Ph. D.

478, Cherrier - HA 3698 MONTREAL

Pour préparer ou reprendre un baccalauréat

Consultez Prof. HERMAS BASTIEN, M.A., Ph. D.

478, Cherrier - HA 3698 MONTREAL

L'hon. Crerar a raison

De la Tribune, de Sherbrooke, numéro du 17 juin:

L'honorable T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources dans le gouvernement King, a certainement très bien interprété les sentiments de la population canadienne en déclarant, ces jours derniers, à Londres, à une délégation de l'Empire Migration and Development Conference, que le Canada n'est pas apte, en ce moment, à recevoir de nouveaux immigrants.

M. Crerar a

Formation d'un comité paritaire dans l'industrie du papier

L'industrie la plus importante dans la province est la première à se prévaloir de la loi relative au salaire des ouvriers votés à la dernière session provinciale — La "Consolidated Paper" aura versé une somme de \$600,000 à tous ses employés en augmentation de salaires au cours des prochains douze mois

Déclaration de M. William Tremblay

Les Trois-Rivières, 21. — (D.N.C.) — Grâce à la formation d'un comité paritaire de plusieurs importantes compagnies de papier et de leur personnel, les 2,400 employés des trois moulins de la Consolidated Paper dans la Mauricie, recevront des augmentations de salaires qui représenteront un montant global d'un demi-million au cours des prochains douze mois. Si l'on tient compte du montant qui sera versé aux employés de l'usine de Port-Alfred, la Consolidated Paper aura, durant cette période, versé une somme de \$600,000 à tous ses employés en augmentations de salaires.

La formation de ce comité paritaire dans l'industrie du papier vient d'être annoncée par M. William Tremblay, ministre du Travail. L'industrie la plus importante de la province est la première à se prévaloir de la loi relative au salaire des ouvriers votée au cours de la dernière session de la Législature provinciale.

Le comité paritaire comprend les compagnies Consolidated Paper, Corp'n Ltd, Price Bros, and Co., Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, la St. John Power and Paper Co., et leurs employés.

La formation de ce comité paritaire affecte les moulins suivants de la Consolidated Paper comme suit: 800 ouvriers à la Waymack; 700 à la Berge, de Shawinigan; 800 à la Laurentide, de Grand-Mère, et 700 au moulin de Port-Alfred.

Les trois usines de la Consolidated Paper dans notre région opèrent à plein rendement et paient les plus hauts salaires encore payés depuis leur fondation.

À l'usine Waymack de notre ville, le salaire minimum qui est de 37 sous actuellement sera porté à 40 sous de l'heure à partir du 2 juillet; il montera à 43 sous le 10 septembre et à 45 sous le 14 janvier prochain.

Il y aura aussi une triple augmentation aux mêmes dates dans les autres catégories de travailleurs. Le 2 juillet prochain, le salaire des premières mains passera de \$1.20 à \$1.37. Il montera à \$1.39 le 10 septembre et à \$1.40 le 14 janvier. En 1939, ces mêmes employés recevront \$1.20 de l'heure.

Cette entente paritaire entre les compagnies et les ouvriers laisse ceux-ci absolument libres d'appartenir à l'union ouvrière de leur choix. Les compagnies et les ouvriers négocieront à l'avenir entre eux au moyen d'un comité paritaire formé des représentants des compagnies, de représentants des ouvriers, sous la direction d'un officier du ministère du Travail.

Les diverses compagnies liées par le comité paritaire peuvent manifester à elles seules 55 pour cent de la production quotidienne dans la province de Québec. Elles peuvent en effet produire 3,804 tonnes de papier par jour contre 1,778 par les compagnies reconnaissant les unions internationales et 1,240 par celles qui reconnaissent les unions catholiques ou ne sont liées en aucune façon.

Les usines de la Consolidated Paper dans notre région peuvent produire: 642 tonnes à la Berge; 349 à la Laurentide, de Grand-Mère; 263 au moulin de Cap de la Madeleine, dont on a mis à l'étude la réouverture, et 170 à la Waymack, des Trois-Rivières.

Déclaration de M. William Tremblay

Voici la déclaration de M. William Tremblay, ministre du Travail, au sujet de la formation d'un comité paritaire composé des compagnies Consolidated Paper Corporation Ltd, Price Bros & Co., Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Lake St. John Power & Paper Co. et leurs employés:

Nouveautés françaises

- HISTOIRE D'ANGLETERRE — De Guillaume le Conquérant à Edouard VIII — par André Maurois. Brochure de 750 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.25
 - UNE REVOLUTION DANS LA PAIX — Introduction de Maurice Maeterlinck — par Oliveira Salazar, chef du gouvernement portugais. Brochure de 295 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00
 - SA SAINTETE PIE XI, par Mgr R. Fontanelle. Brochure de 430 pages. Au comptoir ou par la poste .90
 - L'ART D'AIMER SES ENFANTS, par Véra. Brochure de 305 pages. Au comptoir ou par la poste .90
 - METIER D'HOMME, par Raoul Dautry. Brochure de 330 pages. Au comptoir ou par la poste .90
 - CE QUI MEURT ET CE QUI NAÏT, par Daniel-Rops. Brochure de 245 pages. Au comptoir ou par la poste .90
 - L'ANTIRELIGION COMMUNISTE (1917-1937) — préface par le Comte de Wiart, ministre d'Etat, par J. de Bivort de la Saudée. Brochure de 225 pages. Au comptoir ou par la poste .75
 - SEIZE ANNEES D'HISTOIRE — 700 photographies. Au comptoir .75, par la poste .90
 - Collection: DECOUVERTES — EXPLOITS HEROIQUES
 - La belle vie des pilotes de ligne, par Jacques Mortane. Brochure de 120 pages, nombreuses illustrations. 50
 - Le Père de la Louisiane — Cavalier de La Salle, par Charles de La Roncière — Brochure de 128 pages, illustrations. 50
 - Marchand L'Africain, par Julien Maigret. Brochure de 128 pages, nombreuses illustrations. 50
 - Collection: CONQUETES DE L'HOMME
 - Diffusion des nouvelles et de la pensée dans le monde, par Hervé de Pestouan. Brochure de 128 pages, nombreuses illustrations. 50
 - La Protection de la vie au cours des siècles, par Remi Caillier. Brochure de 125 pages, nombreuses illustrations. 50
 - La Lumière et la vision, par Pierre Crochet. Brochure de 136 pages, nombreuses illustrations. 50
- (Pour les commandes par la poste ajouter .05)

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

A propos d'atelier fermés

M. le directeur, Le Devoir, Montréal.

Dans son édition du 10 juin dernier, votre journal a publié une longue lettre portant la signature de M. Daniel Marcotte. Cette lettre était une réponse à la résolution du Conseil Syndical Catholique des Métiers Alliés de l'Imprimerie de Montréal, Inc., concernant une récente déclaration, du ministre du Travail au sujet de l'atelier syndical.

Il s'agissait dans notre résolution de protester contre les paroles qu'avait prononcées le ministre du Travail, paroles que nous avons trouvées injustes et non motivées à l'égard de nos associations. Nous aurions préféré que M. Marcotte eût donné le temps et l'avantage au ministre du Travail de s'expliquer. Nous nous demandons ce que peut bien venir faire un inconnu du mouvement ouvrier dans cette question à débattre entre le ministre et nos organisations.

L'atelier fermé est-il immoral?

M. Marcotte affirme: "que la loi qui tolère l'atelier fermé est à la fois injuste, contraire à la liberté et aux droits des individus, que le principe qui la régit est immoral et que ce droit doit disparaître".

Nous nous permettrons d'avoir recours à des sociologues avertis pour réfuter cette affirmation. Le Père J.-A. Ryan, éminent jésuite, déclare catégoriquement dans son livre sur la "justice distributive", "que c'est la coutume du libre contrat qui est injuste", "parce que beaucoup de contrats de travail ne sont libres en aucun sens véritable", et parce que cette règle "ne tient compte ni des droits, ni des besoins moraux qui constituent le tout premier titre à l'obtention des biens matériels".

L'iniquité du contrat individuel entre patrons et ouvriers, Léon XIII la vit bien nettement lui-même, quand il dit ces paroles profondes: "Que si, contrairement à la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il (l'ouvrier) accepte des conditions dures que d'ailleurs il ne lui était pas loisible de refuser parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste". Cela veut dire que la liberté du travail n'est pas un droit sans limite.

Le Père Ryan justifie encore, au point de vue moral, l'atelier syndical total dans les termes suivants: "Pour autant, dit-il, que l'atelier unioniste fermé est nécessaire comme moyen d'avoir des conditions de travail raisonnables, il n'est pas immoral, ni contre le non-unionisme, ni contre l'employé". "Ni l'un ni l'autre, continue-t-il, n'est privé de son droit d'entreprendre en rapports économiques et de s'assurer sa subsistance suivant des conditions raisonnables. Alors, il est raisonnable que le non-unioniste doive se conformer à la condition qui seule rend la justice possible à la masse de ses confrères ouvriers et il ne serait pas raisonnable qu'il désirât travailler condition tend à faire naître d'injustes circonstances pour tous". D'où il découle que si les circonstances donnent raison au syndicat de recourir à la pratique de l'atelier syndical fermé, le devoir du non-syndiqué est d'en faire partie, de voir qui, ici, prime tout droit de faire le contraire.

Mgr L.-A. Paquet s'exprime de la même façon dans son livre, *Etudes et appréciations*.

Dans le cas des syndicats catholiques de notre province il y a plus. Nos syndicats de l'imprimerie sont incorporés. Ils ont une étiquette enregistrée qui leur appartient par contrat leur main-d'œuvre ils donnent droit d'appartenir à cette étiquette sur leurs imprimés. De quel droit alors, naturel ou positif, pourraient-ils nous empêcher de subordonner l'usage de notre propriété, réputé utile, à certaines conditions des plus honorables?

Cette étiquette est donnée aux patrons en retour des avantages qu'ils accordent à nos membres. Notre but est de leur attirer une clientèle de choix. De ce fait nos syndicats de l'imprimerie n'ont aucune difficulté à faire accepter leurs justes revendications.

Aucune difficulté ne peut venir des non-syndiqués ou des protestants au sujet des principes. Nos syndicats ne professent pas d'idées subversives et respectent les convictions des individus. Les non-catholiques peuvent sans aucun inconvénient de leur part, adhérer à notre mouvement afin de bénéficier des avantages qui en résultent pour eux, comme pour leurs compagnons de travail. Ajoutons que pour un cas spécifique de cette nature, des clauses insérées dans le contrat interviennent pour les protéger, si ces principes sont les seules objections les empêchant

de s'opposer à notre union. Nous n'obligeons jamais un travailleur à chômer parce qu'il n'a pas les mêmes principes religieux. Ce n'est pas comme M. Marcotte le dit, la loi du "crois ou meurs".

Dans un paragraphe de sa lettre il attire l'attention sur les moyens injustes qui ont été employés par les unions internationales dans la grève de la robe afin d'obliger les membres de la Ligue Catholique de l'aiguille à rejoindre ces unions. Ce n'est pas le principe de l'atelier fermé qui est en jeu, mais bien les moyens employés pour l'obtenir et les principes de l'union elle-même. Les syndicats de l'imprimerie n'ont jamais employés les mêmes méthodes. Que le gouvernement ne tolère pas de tels procédés d'organisation s'il en est capable, très bien; mais de grâce qu'il ne nuise pas au développement des syndicats qui n'emploient que des moyens honnêtes.

Avantages de l'atelier fermé
Comme M. Marcotte s'est appliqué à trouver des inconvénients, au sujet de l'atelier syndical, il nous permettra de lui en montrer les avantages.

M. Marcotte parle du danger de l'organisation ouvrière faite chez nous par les étrangers. Il conclut par là l'internationalisme et le C.I.O. de Lewis. L'atelier fermé, obtenu honnêtement, est le moyen le plus efficace pour faire contre-poids à ces organisations étrangères. Non seulement l'atelier syndical national catholique empêche ces étrangers d'organiser nos ouvriers, mais seul il peut obtenir à ces derniers des salaires raisonnables, des conditions de travail humaines et maintenir ainsi la paix sociale en assurant le respect de la justice sociale.

L'atelier fermé favorise la bonne entente entre patrons et ouvriers. Il met fin à la concurrence injuste sur la main-d'œuvre, assure la réglementation des heures de travail, de l'hygiène et de l'apprentissage.

L'atelier fermé, par la coopération qu'il fait naître, développe la conscience professionnelle, le sens des responsabilités, garde à l'ouvrier un esprit droit, un cœur content; stimule sa volonté au travail, lui donne la légitime ambition de devenir une compétence dans son métier.

Conclusion
Telles sont quelques-unes des raisons qui nous ont toujours porté à réclamer l'atelier fermé. Seuls les patrons qui n'ont pas la conscience en paix sur les questions de salaires et conditions de travail ont peur de ces contrats. Les patrons qui payent des salaires raisonnables et qui respectent les conventions ne craignent pas de traiter avec les syndicats de l'imprimerie. Nous pouvons apporter en preuve de cette affirmation des déclarations de patrons comme d'ouvriers, reconnaissant la beauté et la véritable utilité de cette doctrine sociale.

Nous pouvons donc conclure avec cette pensée exprimée par M. Alfred Charpentier dans "L'Ecole Sociale Populaire", août 1926: "Si, dans l'Eglise, le syndicalisme professionnel catholique est appelé à être la cause déterminante qui doit rénover l'industrie sur des bases chrétiennes, l'incombe-t-il pas à tous les agents responsables dans le monde catholique de coopérer avec lui par leur appui raisonné à l'obtention de ce résultat si nécessaire à la société? Le moyen pratique, c'est de traiter loyalement avec les syndicats catholiques nationaux par des contrats garantissant l'atelier syndical fermé ou de préférence, selon les circonstances. C'est de l'observation de ce devoir que dépend, au sein des unions neutres qui les entourent, non pas seulement leur futur développement, mais leur existence même".

Veillez, Monsieur le directeur, agréer l'expression de notre sincère considération.

Le Conseil Syndical Catholique des Métiers Alliés de l'Imprimerie
Par G.-A. GAGNON,
"ou" "GAGNON"
Représentant général.

La loi sur l'interprétation des textes

Montréal, 16 juin 1937

A l'hon. Maurice Duplessis, ex-premier ministre de la province. Depuis quelque temps les journaux nous apportent l'écho des protestations qui vous arrivent de partout et plus particulièrement de la part de l'élément anglais représenté par ses différents corps, au sujet de la loi touchant la priorité du texte français sur le texte anglais dans l'interprétation des lois provinciales.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, section St-Jean-Baptiste de la Salle, ne veut pas et ne peut pas demeurer indifférente au courage que vous avez montré aux Canadiens français qui dominent dans cette province.

Au nom des 200 membres de la Société St-Jean-Baptiste de notre section, veuillez accepter, M. le premier ministre, nos plus sincères félicitations pour l'établissement de cette loi dont le but est de protéger nos droits de Canadiens français; soyez assuré en même temps,

M. le premier ministre, de notre entier appui et de notre concours dans vos projets de restauration sociale.

Espérant que ce témoignage amoncra l'apreté de l'immense tâche que vous vous êtes imposée, nous nous soucrivons,
Emile Bertrand, sec.
Armand Malo, président.
Ed. Laporte, ptre, aumônier.

En Gaspésie

Gaspé, (Par courrier). — Le bureau de direction du Syndicat d'initiative de la Gaspésie a tenu sa première assemblée, au Séminaire de Gaspé, dimanche, le 13 juin, sous la présidence de M. le Dr C.-E. Pouliot, député de Gaspé-sud. Celui-ci ouvrit la séance par une brève allocution dans laquelle il exprima le but de l'assemblée, la préparation du programme des activités du Syndicat pour la présente saison. Après avoir remercié le Bureau provincial du tourisme de toutes les facilités qu'il a fournies dans la tâche ardue qui incombait aux organisateurs, M. le président attaque une question très délicate, celle des finances. "Il ne faut pas seulement compter sur l'appui du gouvernement mais aussi et surtout sur l'aide financière de tous ceux qui, avec nous, ont à cœur le bien-être de tous les Gaspésiens. Je suggère donc que des souscriptions bénévoles soient organisées pour aider financièrement notre Syndicat". Puis le Dr Pouliot cite en exemple les citoyens du comté de Terrebonne qui ont souscrit \$50,000 pour l'aménagement de leur fameux parc du Mont Tremblant, pour lequel le gouvernement a aussi fait sa part en souscrivant le double de la somme donnée par les particuliers du comté. "Avec un semblable exemple, je ne peux douter du résultat qu'obtiendra notre campagne de souscription".

L'orateur suivant fut M. le capitaine J.-N. Côté, secrétaire-général du Syndicat, qui, après avoir donné lecture des procès-verbaux des assemblées précédentes, énuméra le programme des activités du Syndicat pour la présente saison. Une carte inédite devra être fournie à tous les touristes, leur démontrant les avantages de la Gaspésie à tous les points de vue.

Nous donnons ici en résumé les grandes lignes du programme des quatre mois à venir:
1 — La location de lacs et des rivières libres par le Syndicat.
2 — La collaboration du Syndicat pour compléter la construction des chemins à l'intérieur de la Gaspésie.

3 — L'assainissement des marais nauséabonds.
4 — L'ornementation des abords des routes.
5 — La rectification des indications routières.

Après que les directeurs eurent approuvé ce programme, on ajourna l'assemblée.

A Beloeil

La bénédiction des autos

Beloeil, l'un des plus beaux endroits de villégiature de la région de Montréal, a célébré hier sa fête annuelle de la bénédiction des automobiles. Toutes les maisons étaient pavées sur le passage du cortège qui avait réuni plusieurs centaines d'automobilistes étaient venus nombreux de toute la région et même de Montréal.

La cérémonie même de la bénédiction s'est déroulée dans la cour du collège où tous les automobiles étaient venues se ranger après le défilé. M. le curé A.-F. Guillet a félicité les gens de Beloeil de leur esprit civique et de leur esprit de foi et il a lui-même béni les automobiles ainsi que les médailles de saint Christophe, patron des voyageurs, qui ont ensuite été distribuées aux personnes présentes. M. l'abbé Raoul Pélouquin, vicaire de la paroisse, a prononcé le sermon de circonstance: il a développé le parallèle entre le voyageur et le chrétien qui n'est que de passage sur cette terre. M. le maire Dupré présidait.

La fête s'est terminée le soir par un concert donné en face de l'église sur le bord du Richelieu, face au mont Beloeil. M. le curé Guillet a accepté aux acclamations de la foule le rôle de directeur honoraire du corps de musique et il a pris part, comme cornettiste, à l'exécution de quelques-uns des morceaux qui composaient le programme du concert.

Arrivée du "Duchess of Atholl"

Le *Duchess of Atholl*, paquebot du Pacifique Canadien, est arrivé à Montréal samedi matin, venant de Glasgow, Belfast et Liverpool. Parmi les nombreux passagers qui débarquèrent de ce paquebot on remarque M. Louis Gosselin, de Montréal; M. R. W. Gray, de Sarina; et M. et Mme Mark MacGulgan, de Charlottetown, revenant des fêtes du Couronnement; l'inspecteur J. Brunel, qui était commandant en second du groupe de la Gendarmerie Royale à cheval, aux fêtes du Couronnement; le major et Mme John Jenkins, de Westmount, le major J.-G. De Lorimier, l'hon. Hazel Shaughnessy, de Mont-

mais dont l'exploit est moins connu dans le monde entier. Les plus grosses cloches de la cathédrale de Beauvais pèsent respectivement 380 kilogs, 340 kgs et 300 kgs. La plus petite ne pèse que 25 kgs. Le nouveau carillon sonnera les heures à la manière du carillon de Westminster: 4 coups sur quatre cloches différentes pour le premier quart de l'heure, 8 coups pour la demi-heure, 12 coups pour les trois quarts d'heure et 16 coups pour l'heure nouvelle, immédiatement suivis de la sonnerie de l'heure louée sur plusieurs cloches simultanément.

La sonnerie des heures et des fractions d'heure sera réglée sur la fameuse horloge de la cathédrale de Beauvais, à laquelle le carillon sera relié électriquement; cette horloge est une merveille, elle attire les touristes de cent lieues à la ronde, ils viennent admirer la scène du crucifix qui se reproduit à chaque heure nouvelle.

En dehors de l'indication des heures de la journée, les cloches seront aussi fréquemment utilisées pour l'exécution de mélodies religieuses anciennes et modernes, et de temps à autres les plus fameux sonneurs de cloches de France et de Belgique seront invités à donner des concerts sur le carillon de Beauvais.

"Notre survivance française"

"Notre survivance française", la dernière brochure de R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3 le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

EXCURSION aux Laurentides

de MONTRÉAL FIN-DE-SEMAINE du 26 JUIN

Prix d'aller et retour: MONT LAURIE \$3.20 NOMINGUE \$2.50 Bellefleur \$2.45 Macaza \$2.15 ANNONCIATION \$2.30 Labelle \$2.05 Lac Marier \$1.85 ST-JOVITE \$1.70 St-Faustin \$1.55 Ivy \$1.40

Dép. VENDREDI P.M. et SAMEDI toute la journée.

STE-AGATHE \$1.30

Val d'Al \$1.20 - Val Morin \$1.20 MONT ROLLAND \$1.00 Ste-Marguerite \$1.10 Piedmont \$5 SHAWBRIDGE - \$5 St-Lin 75¢ - St-Jérôme 75¢

Dép. SAMEDI toute la journée et DIMANCHE A.M.

RETOUR jusqu'au LUNDI P.M., 28 juin.

PACIFIQUE CANADIEN

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELAIR 3361

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annaires facturés, 1/50 le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇES, PROCELS, MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

Chambre et pension

Chambre aérée, propre, bonne table bourgeoise dans famille honnête, tranquille, sans enfant, dans quartier distingué. Cinq lignes tramway à la porte. Entréon du lingo si désiré. 6980 rue St-Denis. j.m.o.

Chalet à louer

Au Lac Noir, St-Jean de Matha, meublé, bord du lac. Bon marché. S'adresser Chériier 1710.

Emplois demandés

Comptable âgé sérieux, expérience générale de bureau, demande comptabilité, jour ou soir. Organisation de compagnie. DO. 8643. j.m.o.

MEUBLES à VENDRE

Tables, journaux, poêles à gaz, vente réparations, échange. Facilité de paiement. J.-B. Faquin, 1192 Maisonneuve, Chériier 1882. 19-6-37

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)



Editeur: L'Am. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustration: Jean-Jacques Cuvelier, Trois-Rivières

Le Front blanc est maître de Bilbao depuis samedi

Santander est maintenant la seule ville importante que Valence domine sur la côte nord — Environ 200 des miliciens basques qui ont héroïquement empêché l'anarchie samedi matin font maintenant partie des troupes blanches

Bilbao, 21. — (S.P.A.) — Maître de Bilbao depuis samedi après-midi, le Front blanc envoie maintenant des troupes vers Santander, qui est à 45 milles à l'ouest de la capitale basque et se trouve la seule ville importante que Valence domine sur la côte nord. Le Front blanc, d'autre part, s'occupe d'assurer l'alimentation de quelque 300,000 assiégés qui étaient à Bilbao à l'entrée des vainqueurs. Des navires et des camions apportent des vivres à la ville conquise.

Les blancs n'ont pas eu à combattre pour occuper Bilbao. La population a manifesté de la joie à leur entrée dans cette ville, qui était l'objectif de nombreux combats depuis environ trois mois. Il paraît que les Basques voulaient capituler depuis plusieurs jours, mais qu'un conseil de défense établi après la fuite du gouvernement les en empêchait. Les quatre hommes composant ce conseil ont fui quelques heures avant l'arrivée des blancs, après une énergique intervention d'un bataillon de la milice basque contre des centaines de mineurs asturiens. Ces Asturiens, "alliés" des nationalistes basques, s'étaient rendus maîtres de la ville. Samedi matin, ils ont dynamité les huit ponts que la ca-

pitale basque avait sur le Nervion. Aussitôt les miliciens basques et des gardes civils ont marché contre ces "alliés" et les ont refoulés dans la banlieue, puis ils ont hissé le drapeau blanc. (Les Basques s'étaient déjà trouvés dans la nécessité de faire feu sur leurs "alliés" rouges, pour les empêcher d'incendier des villes basques dont les blancs allaient s'emparer.) Les troupes blanches qui étaient à l'est de la ville ont franchi le Nervion sur des ponts de bateaux. Les quartiers de Bilbao où l'on constate le plus de dégâts sont ceux auxquels ces ponts aboutissaient.

Environ 200 des miliciens basques qui ont héroïquement empêché l'anarchie samedi matin font maintenant partie des troupes blanches. Ils ont participé à des défilés qui ont eu lieu hier.

La vie reprend peu à peu son cours ordinaire à Bilbao. Dimanche matin les églises étaient remplies de fidèles.

La prise de Bilbao aura sans doute des effets considérables sur la situation intérieure de l'Espagne et sur l'aspect international de la guerre actuelle.

Le port de Bilbao est le plus important après celui de Barcelone. Au point de vue population, Bilbao est la cinquième ville d'Espagne.

J. I. C. FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Jeudi, 24 mai, fête nationale et chrétienne des Canadiens-français, le Comité de J.I.C. convoque tous les jicistes à se réunir en groupe au Parc LaFontaine, à 2.00 hres de l'après-midi, sur la rue Emile-Duployé au sud de la rue Rachel.

Prière de porter le bérêt, l'insigne, la cravate, et de descendre avec les drapeaux du mouvement. La J.I.C. se joindra aux autres groupes spécialisés dans le défilé.

Chevaliers de Colomb

Initiations au 4e degré aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 21. (D.N.C.) — "Plus j'avance dans l'ordre des Chevaliers de Colomb, plus j'ai d'estime pour cet ordre. J'ai été réellement édifié d'entendre énoncer les principes que vous professez. Ils sont excellents et je les garantis. Il reste maintenant à les mettre en pratique", a dit Mgr Alfred Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, parlant au banquet de clôture de la plus grande fête colombienne dans notre ville.

Quatre-vingt-douze membres de la Chevalerie ont été initiés au quatrième degré. La cérémonie d'initiation a eu lieu à l'Académie de la Salle, sous la présidence de Mgr A.-O. Comtois, et en présence du député grand chevalier suprême, M. Frank P. Mathews, d'Omaha, Nebraska, représentant M. John H. Reddin, chevalier suprême.

Les nouveaux membres du quatrième degré ont été recrutés dans les conseils des Trois-Rivières, de Shawinigan, de Grand'Mère, de la Tuque, de St-Tite, du Cap de la Madeleine, de Nicolet, de Thetford-Mines, de Victoriaville, de Plessisville et de Ste-Agnès de Mégantic. C'est la première initiation au quatrième degré aux Trois-Rivières.

Parmi les initiés d'hier, on compte S. E. Mgr Comtois, Mgr Dionis Gélinas, M. l'abbé Hervé Trudel, V.F.; M. l'abbé Donat Fréchet, curé de St-Paul de Grand'Mère, et E. Alcide Lemaire, M. le Dr Marc Trudel, député provincial et vice-président de l'Assemblée législative.

Mgr Comtois félicita les Chevaliers de Colomb d'avoir fait imprimer des milliers d'exemplaires de la dernière encyclopédie de S. S. Pie XI contre le communisme athée.

Il faut prêcher contre le communisme, dit-il, mais surtout par l'exemple. Mgr Comtois suggéra aux Chevaliers, qui sont des employeurs, de supprimer chez leurs employés tout grief que ces derniers pourraient leur porter personnellement. Soyez juste d'abord, dit Mgr Comtois. Le Pape demande de donner à l'ouvrier un salaire familial. Car l'ouvrier n'a pas d'autre moyen de subsistance, pour lui et sa famille, que son travail.

Mgr Comtois conclut en demandant à tous les Chevaliers de Colomb de faire triompher partout les grands principes chrétiens.

Son discours fut le dernier d'une suite d'allocutions prononcées par les principaux titulaires qui prenaient place à la table d'honneur autour du président, M. l'abbé Charles Beaudin, de Montréal.

M. le commandeur Adélar Provancher, maître, C.S.S., souhaita la bienvenue aux Chevaliers présents. Il salua d'abord la présence de Mgr Comtois, et lui fit part de la reconnaissance des Chevaliers pour les multiples témoignages de confiance qu'il leur a données. "C'est notre désir d'établir dès maintenant, dit-il, dans votre ville épiscopale, une assemblée générale du quatrième degré, et c'est avec honneur et joyauté, selon votre bon plaisir que nous lui donnerons le nom suivant: "Assemblée générale Evêque-Comtois".

M. Frank P. Mathews, avocat, d'Omaha, Nebraska, député grand chevalier suprême, parla, à ce titre, des débuts de l'ordre des Chevaliers de Colomb, fondé il y a 25 ans, par le Rev. Father McGivney, un prêtre catholique, et il commenta le double but de combat spirituel catholique et de protection matérielle qu'il poursuit à l'encontre de tous ses membres, unis dans une charité chrétienne.

M. Bay T. Miller, avocat, le premier maître catholique de Cleveland, Ohio, prenant à son tour la parole, rendit un hommage vibrant à la race française d'Amérique, dont les fils ont été les découvreurs, les pionniers et les créateurs de tout le nord de ce continent. (M. Mathews et Miller sont venus aux Trois-Rivières avec leurs familles).

D'autres allocutions furent prononcées par M. Francis Fautoux, directeur suprême du quatrième degré dans la province de Québec, et Ludger Faguy, député d'Etat, M. Léon Méthot, du conseil 1001, des Trois-Rivières, prononça les remerciements d'usage.

Un mort et 26 blessés

La grève dans l'industrie de l'acier aux Etats-Unis

Youngstown, Etat de l'Ohio, 21 (A.P.) — La grève de 25 jours qui sévit dans l'industrie de l'acier aux Etats-Unis a été marquée d'une nouvelle mort. John Bogobich, piqueur, a succombé aux blessures reçues samedi soir au cours d'une bataille de trois heures entre policiers et grévistes. 26 autres personnes dont 6 femmes ont reçu des blessures.

La police raconte que les partisans de l'Union ont attaqué et qu'elle n'a recouru à rien autre chose qu'à des bombes lacrymogènes et à son bâton pour se défendre. Les organisateurs de la grève disent de leur côté que le désordre a commencé lorsque la police a voulu chasser d'une usine les membres de la Republic Steel Corporation un groupe de femmes. Les piqueurs ont poussé la police dans une sorte de tunnel. La bataille a duré trois heures dans une demi-obscurité. Des collines voisines ont senti de coups de feu. Il y a eu aussi des explosions et les voitures cellulaires de la police ont été endommagées. On a ouvert les hydrants et l'eau a noyé le champ de bataille improvisé.

Hier matin, sur la promesse que les grévistes ne feraient pas de démonstration, la police s'est retirée. La mort du piqueur Bogobich porte à 11 le nombre des tués parmi les grévistes de l'acier.

Aujourd'hui, la commission fédérale de règlement des grèves de l'acier se réunit à Cleveland. Elle a des entretiens avec John L. Lewis, chef du comité pour l'organisation ouvrière par industries, et les représentants des quatre grandes fabriques d'acier affectées par la grève.

On mande des Antilles que la première grève sur le tas vient de tourner à la violence dans les champs pétrolifères de Fyzabad, à la Trinité. Environ 400 grévistes se sont battus avec la police pendant sept heures. Quand la police devint maîtresse de la situation, on comptait deux morts et des dizaines de blessés. Des navires de guerre sont en route vers la Trinité pour prêter main-forte aux autorités britanniques. Le calme qui règne dans l'île ce soir peut tourner en tempête d'un instant à l'autre. La majeure partie des ouvriers en grève sont des noirs.

Deux hommes ont perdu la vie et un troisième a reçu de graves blessures qui mettent sa vie en péril, dans la collision d'une auto et d'un tramway, rue Notre-Dame, près de la rue Valois. Les deux tués sont: Harold Reynolds, 48 ans, et C.-A. McAuley, 40 ans. Le blessé est Joseph St-Cyr, 43 ans.

Les trois hommes revenaient d'une excursion de pêche. Selon des témoins, leur auto paraissait mal fonctionner. Elle zigzagua dans la rue et alla se jeter finalement sur le tram. Le choc a été extrêmement violent.

Phyllis Lanthier, 40 ans, sans adresse a raconté à la police qu'il dormait paisiblement sur la pente de la montagne dans la nuit de vendredi à samedi quand une pierre s'est détachée de la montagne et a roulé sur lui, lui cassant trois côtes, les deux poignets, lui causant des blessures à la tête. Mais trois autres personnes racontent une autre histoire. Elles l'ont identifiée comme étant l'homme qui est entré samedi dans un magasin de la rue Bleury pour tenter d'y voler des objets. Le fils de 6 pieds de Mme Louis Kennedy l'aurait mis à la porte de belle façon. Un policier veille le malade de l'hôpital St-Luc et le conduira à la cour dès qu'il sera mieux sous l'accusation de tentative de vol.

Le coroner Hébert a rendu quatre verdicts dans des enquêtes qui ont eu lieu samedi:

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Un mort et 26 blessés

La grève dans l'industrie de l'acier aux Etats-Unis

Youngstown, Etat de l'Ohio, 21 (A.P.) — La grève de 25 jours qui sévit dans l'industrie de l'acier aux Etats-Unis a été marquée d'une nouvelle mort. John Bogobich, piqueur, a succombé aux blessures reçues samedi soir au cours d'une bataille de trois heures entre policiers et grévistes. 26 autres personnes dont 6 femmes ont reçu des blessures.

La police raconte que les partisans de l'Union ont attaqué et qu'elle n'a recouru à rien autre chose qu'à des bombes lacrymogènes et à son bâton pour se défendre. Les organisateurs de la grève disent de leur côté que le désordre a commencé lorsque la police a voulu chasser d'une usine les membres de la Republic Steel Corporation un groupe de femmes. Les piqueurs ont poussé la police dans une sorte de tunnel. La bataille a duré trois heures dans une demi-obscurité. Des collines voisines ont senti de coups de feu. Il y a eu aussi des explosions et les voitures cellulaires de la police ont été endommagées. On a ouvert les hydrants et l'eau a noyé le champ de bataille improvisé.

Hier matin, sur la promesse que les grévistes ne feraient pas de démonstration, la police s'est retirée. La mort du piqueur Bogobich porte à 11 le nombre des tués parmi les grévistes de l'acier.

Aujourd'hui, la commission fédérale de règlement des grèves de l'acier se réunit à Cleveland. Elle a des entretiens avec John L. Lewis, chef du comité pour l'organisation ouvrière par industries, et les représentants des quatre grandes fabriques d'acier affectées par la grève.

On mande des Antilles que la première grève sur le tas vient de tourner à la violence dans les champs pétrolifères de Fyzabad, à la Trinité. Environ 400 grévistes se sont battus avec la police pendant sept heures. Quand la police devint maîtresse de la situation, on comptait deux morts et des dizaines de blessés. Des navires de guerre sont en route vers la Trinité pour prêter main-forte aux autorités britanniques. Le calme qui règne dans l'île ce soir peut tourner en tempête d'un instant à l'autre. La majeure partie des ouvriers en grève sont des noirs.

Deux hommes ont perdu la vie et un troisième a reçu de graves blessures qui mettent sa vie en péril, dans la collision d'une auto et d'un tramway, rue Notre-Dame, près de la rue Valois. Les deux tués sont: Harold Reynolds, 48 ans, et C.-A. McAuley, 40 ans. Le blessé est Joseph St-Cyr, 43 ans.

Les trois hommes revenaient d'une excursion de pêche. Selon des témoins, leur auto paraissait mal fonctionner. Elle zigzagua dans la rue et alla se jeter finalement sur le tram. Le choc a été extrêmement violent.

Phyllis Lanthier, 40 ans, sans adresse a raconté à la police qu'il dormait paisiblement sur la pente de la montagne dans la nuit de vendredi à samedi quand une pierre s'est détachée de la montagne et a roulé sur lui, lui cassant trois côtes, les deux poignets, lui causant des blessures à la tête. Mais trois autres personnes racontent une autre histoire. Elles l'ont identifiée comme étant l'homme qui est entré samedi dans un magasin de la rue Bleury pour tenter d'y voler des objets. Le fils de 6 pieds de Mme Louis Kennedy l'aurait mis à la porte de belle façon. Un policier veille le malade de l'hôpital St-Luc et le conduira à la cour dès qu'il sera mieux sous l'accusation de tentative de vol.

Le coroner Hébert a rendu quatre verdicts dans des enquêtes qui ont eu lieu samedi:

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

Verdict de suicide dans le cas d'un jeune homme non encore identifié, trouvé asphyxié dans sa chambre de la rue Dorchester. On a trouvé dans son gousset une découperie d'un journal de Toronto. On le croit étranger à Montréal.

Verdict de mort naturelle dans le cas de Wilson Workman Butler, président de la Canadian Car & Foundry, et de Mile Anastasie Mercier, de la rue Berri;

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Adélar Ouimet, tué par un tramway samedi matin, à l'angle des rues Roy et Parc LaFontaine;

ACHETEZ LA MEILLEURE WRIGLEY'S SPEARMINT GUM THE PERFECT GUM SWEETENS THE BREATH LA SAVEUR EST DURABLE!

Le Dr Hamel ne parlera que demain à la radio

Ce n'est que demain soir, de 7 h. 30 à 8 h., à Montréal, par CKAC et à Québec par CHRC que le Dr Philippe Hamel, député de l'U.N. de Québec-Centre à l'Assemblée législative, fera la causerie que nous avons d'abord annoncée pour ce soir par GRCM.

A la suite de nouveaux arrangements faits à la dernière minute, le docteur Hamel a décidé de remettre cette causerie à demain soir.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que les propriétaires du brevet canadien No 334,525, FRIED KRITPP Akt.-Ges. de Essen, concessionnaire de Fritz Ritter-shausen, de Essen, Allemagne, accordé le 1er août 1933, pour "ALLIAGE DE CHROME-NICKEL ET ACIER" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que les propriétaires du brevet canadien No 334,525, FRIED KRITPP Akt.-Ges. de Essen, Allemagne, accordé le 1er août 1933, pour "ALLIAGE DE CHROME-NICKEL ET ACIER" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que les propriétaires du brevet canadien No 347,670, BOZEL-MALETRA SOCIETE INDUSTRIELLE DE PRODUITS CHIMIQUES, de Paris, concessionnaire de Jules E. Demant, de Cuisse-Lamotte, (Oise) France, accordé le 22 janvier 1935, pour "FABRICATION DE MONOCHROMATES ET DE BICHROMATES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que les propriétaires du brevet canadien No 347,670, BOZEL-MALETRA SOCIETE INDUSTRIELLE DE PRODUITS CHIMIQUES, de Paris, concessionnaire de Jules E. Demant, de Cuisse-Lamotte, (Oise) France, accordé le 22 janvier 1935, pour "FABRICATION DE MONOCHROMATES ET DE BICHROMATES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Saches que le propriétaire du brevet canadien No 342,250, SALOMON H. SIEFF, de Londres, Angleterre, accordé le 13 juin 1934, pour "METHODE ET APPAREIL POUR LES CORDES AUX RAQUETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

La prise de Bilbao

Déclaration du délégué de Valence à Genève — Echange de compliments entre Franco, Mussolini et Hitler

Valence, 21 (S.P.A.) — La prise de Bilbao a porté le délégué de Valence à Genève, M. Julio Alvarez del Vayo, à faire une déclaration dont voici la substance: A cause de la faiblesse de la France et de la Grande-Bretagne, il est inévitable que les Etats-Unis aient un rôle décisif dans les affaires européennes. L'Allemagne et l'Italie ont réussi à terroriser la France et la Grande-Bretagne, qui auraient pu, en insistant amener Berlin et Rome à consentir au rapatriement des volontaires étrangers. Bilbao est tombé parce que l'Allemagne et l'Italie ont réussi à retarder le rapatriement des étrangers qui combattent en Espagne (on sait que Valence a déjà entrepris de "naturaliser" les étrangers qui combattent de son côté). Pendant l'offensive dirigée contre Bilbao, toute l'artillerie blanche était aux mains des Allemands et l'infanterie blanche s'appuyait sur les Italiens.

Berlin, 21. (S.P.C. Havas). — Le bureau de presse annonce que le Reichsführer Hitler et le généralissime Franco ont échangé des télégrammes de félicitations au sujet de la prise de Bilbao.

Rome, 21. (S.P.C. Havas). — A l'entrée des troupes blanches à Bilbao, le généralissime Franco a adressé un télégramme de compliments à M. Mussolini. Des journaux italiens disent que la prise de Bilbao prouve la valeur des soldats italiens qui combattent en Espagne et compense la défaite relative de Guadalajara.

Mort du juge Mellish

Halifax, 21. (C.P.) — M. Humphrey Mellish, ancien juge de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, est mort samedi à l'âge de 75 ans.

Manifestation à Ville-Emard

La paroisse de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, à Ville-Emard, a organisé hier une manifestation à l'occasion de la fête prochaine de la Saint-Jean-Baptiste. Il y a eu un défilé des zouaves de Saint-Jean-de-Matha, de Saint-Paul, des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, des Chevaliers de Colomb, des cadets de l'école De-Lévis, des membres de la section de la Société Saint-Jean-Baptiste, etc.

Tous ces groupements ont assisté à la grand'messe, célébrée par l'abbé Vaillancourt, assisté des abbés Emile Lefebvre et Joseph Maillet. Le Père Ferdinand, franciscain, a prononcé le sermon de circonstance.

L'abbé Hurteau, curé de la paroisse, a béni ensuite un nouveau drapeau de la Saint-Jean-Baptiste locale. Il y eut distribution de pain béni aux fidèles.

Collection "pour tous"

Beaux volumes cartonnés pouvant être mis entre toutes les mains. Au comptoir ou par la poste. 50¢ l'unité. Au comptoir \$4.00 la douzaine, par la poste \$4.50.

A l'Orient — Baronne de Bouard
Appel à l'Inconnue — Victor Féli
Aventures d'un gourmand — Th

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur les séances de réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des Etats-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun.

Nous n'avons aucun compte rendu de cette colonne des réclames des exploitants de cinéma; tous nos renseignements sont empruntés aux revues les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pu avoir le plaisir d'adopter les citations morales de la "Centrale Catholique de Cinéma" et de la "Legion of Decency" parce qu'elles ne tiennent pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants, et le travail de la semaine provinciale. Nous nous en sommes aperçus cependant, conformément aux directives de l'encyclique "Vigilanti curae" pour signaler d'une part, les films hautement recommandables et d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnationnels: il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avisés.

Premières

"Capitol"

LET'S GET MARRIED — C'est la vie des gens attachés au service météorologique des Etats-Unis qui nous est présentée dans ce film. Interprètes: Ralph Bellamy, Ida Lupino, Walter Connolly, Reginald Kenny. Production Columbia. Pour tous.

THUNDER IN THE CITY — Les aventures d'un Yankee entreprenant qui vient bouleverser toute la ville de Londres. Interprètes: Edward-G. Robinson, Nigel Bruce, Constant Collier, Ralph Richardson. Pour tous.

"Cinéma de Paris"

CESAR — Film de Marcel Pagnol. Interprètes: Raimu, Orane Demaria, Charpin, Pierre Fresnay, Aïde Dupire. "La trilogie cinématographique de Marcel Pagnol s'achève sur une bande d'un développement extrême (2 h. 40 de projection) dans laquelle nous assistons à la mort de Pauline et au retour de Marius à Fanny. Cette finale est l'illustration de cette parole évangélique: "La vérité délivre". Dans les complications familiales amenées par la lâcheté des uns et l'égoïsme des autres, il y a de la rigueur, et si rigoureux qu'il apparaît d'abord, est en définitive le seul moyen de dénouer la situation. Il est regrettable que des crudités de langage separent ça et là, ce beau drame humain et paternel. Les dialogues sont également certains milieux jugent sévèrement l'intervention du prêtre, qui, justifiable en soi, apparaît dure et maladroite.

"Palace"

THIS IS MY AFFAIR — Roman d'aventures. Il s'agit d'un jeune lieutenant de marine qui se dévoue dans un hôpital confiné en 1901 le soin de découvrir les auteurs de toute une série de vols de grand chemin. Réalisation de Henry King. Etats-Unis au début du siècle. Interprètes: Barbara Stanwyck, Robert Taylor, Victor McLaglen, Brian Donlevy, Douglas Fowley, John Carradine, Alan Dinehart. Réalisation de William Sater.

SEVENTH HEAVEN — L'idylle d'un bachelier de rue et d'une enfant abandonnée à Paris au temps de la grande guerre. C'est la deuxième adaptation au cinéma de la pièce sentimentale d'Austin Stroum; la première édition, il y a dix ans, valut la renommée à Janet Gaynor et à Charles Farrell. Production Twentieth-Century-Fox. Réalisation de Henry King. Interprètes: Simone Simon, James Stewart, Gregory Ratoff, Victor Kilian, Jean Hershold, Gale Sondergaard, John Qualen, J. Edward Bromberg. Pour adultes.

ANGEL'S HOLIDAY — Un roman policier assez fantaisiste où le premier rôle est joué par une fille débouillarde. Interprètes: la petite Jane Withers, Robert Kent, Joan Davis, Sally Blane, Frank Jenks. Pour tous.

"Saint-Denis"

LA BÊTE AUX SEPT MANTEAUX — Film d'aventures policières. L'invaluable équilibre du sujet et la mise en scène conventionnelle n'empêchent pas ce film de rendre l'atmosphère d'un mystère ne se dément pas. Réalisation de Jean de Limur. Interprètes: Jules Berry, Meg Lemonnier, Roger Karl.

"Belmont"

HISTORY IS MADE AT NIGHT — Comédie et drame à la fois. C'est une fois de plus l'histoire d'un homme qui se reconstruit avec le mari jaloux, la grande dame et le maître d'hôtel sympathique. Interprètes: Charles Boyer, Jean Arthur, Leo Carillo, Colin Clive. Pour les adultes qui devront cependant se défendre de l'impression qui se dégage du film et qui tend à justifier un amour comble.

WOMAN IN DISTRESS — Comédie-drame. Interprètes: Mary Robson, Irene Her-

vey, Dean Jagger, Douglas Dumbrille. Production Columbia.

"Cartier"

LES DEUX GOSSES — Mélodrame adapté du roman de Pierre Decourcelle, réalisation de Fernand Rivers. Interprètes: Dorville, Germaine Rouer, Annie Ducaux, Maurice Escande, Jacques Taviy, Serge Grève. Pour adultes.

"Corona"

WAIKIKI WEDDING — Comédie musicale dans le décor d'Hawaï. Interprètes: Bing Crosby, Bob Burns, Shirley Ross, Martha Rve.

ESPIONAGE — Un roman d'aventures qui met en scène des fabricants de munitions et des journalistes qui cherchent à pénétrer leurs secrets. Interprètes: Edmund Lowe, Madge Evans, Paul Lukas.

"Chateau"

QUALITY STREET — Comédie agréablement adaptée de la pièce bien connue de sir James M. Barrie. Réalisation de Pandro S. Berman. Interprètes: Catherine Hepburn, Franklyn Tans, Eric Blore, Cora Witherspoon, Florence Lake, Bonita Granville, Fay Bainter, Joan Fontaine. Pour tous.

TAPPED BY TELEVISION — Mélodrame basé sur le thème connu de l'invention dont on veut dérober le secret. Production Columbia. Interprètes: Lyle Talbot, Mary Astor.

"Electro"

CRACK-UP — Film d'aviation. Directeur Malcolm St. Clair. Production 20th Century. Interprètes: Peter Lons, Helen Wood, Ralph Morgan. Comme le titre l'indique, c'est la vie de habitués de pistes de courses qui a fourni la matière du scénario. Interprètes: Ann Dvorak, Smith Bellow, Harry Carey.

MYSTERIOUS CROSSING — Roman policier. Interprètes: James Dunn, Jean Rogers, Andy Devine, John Eldredge, Hobart Cavanaugh. Pour tous.

"Empress"

WHEN'S YOUR BIRTHDAY? — Comédie: Joe Brown verse maintenant dans l'astrologie, et les étoiles elles-mêmes se voient forcer de changer leurs cours pour ne pas démentir les découvertes de ce brillant jeune savant. Interprètes: Marlin Marsh, Suzanne Kerner, Fred Kating, Maude Eburne.

SHIP'S DANGEROUS — Roman policier. Production Universal. Interprètes: Tala Birell, Cesar Romero, Walter Pidgeon, Walter Brennan, Jonathan Hale.

"Français"

YOU ONLY LIVE ONCE — Mélodrame: il s'agit d'un jeune forçat qui veut repartir en mer, mais qui se voit ramené devant la justice sur une accusation fondée sur une preuve de circonstance. Interprètes: Henry Ford, Sylvia Sydney.

"Granada"

INTERNES CAN'T TAKE MONEY — Drame qui se déroule dans un hôpital. Réalisation d'Alfred Santell. Interprètes: Barbara Stanwyck, Joel McCrea, Loyd Nolan.

"Imperial"

WE HAVE OUR MOMENTS — Roman policier qui ne vaut que par les scènes comiques. Interprètes: Sally Eilers, James Dunn, Michèle Auer, David Niven. Pour tous.

WAKE UP AND LIVE — Comédie musicale. Interprètes: Ben Bernie, Walter Winchell, Jack Haley, Alice Faye. Pour tous.

"Laval"

JELENT BARRIERS — Roman historique qui décrit la construction du Pacifique Canadien et évoque l'époque de sir John Macdonald. Réalisation de Smith de Van Horne, de Shaughnessy, de Rogers, de James-J. Hill. C'est la plus ambitieuse production du cinéma britannique. Gaumont-British a consacré près d'un million à ce film qui a été tourné près de Revelstoke, Columbia-Canadienne, dans le décor des Rocheuses. Le scénario a été écrit de l'oeuvre d'un écrivain canadien. "The Great Divide" d'Alan Sullivan. Réalisation de Milton Rosen. Interprètes: Richard Arlen, Barry MacKay, Lilli Palmer, Jack McKay, Roy Emerton, Antonette Cellier, Percy Parsons, J.-Farrell Macdonald.

JUNGLE PRINCESS — Film d'aventures. Interprètes: Dorothy Lamour, Ray Milland.

"Lord-Nelson"

LA TENTATION — Drame en français, de Pierre Caron (Films Pellegri), d'après l'oeuvre de Charles Méré. Interprètes: Marie Bell, Hervé, Henri Rollan. "Oeuvre malaisée, souvent immorale sous un aspect inoffensif, ce qui la rend encore plus dangereuse." (Choisir).

"Mahonneuve"

Même programme que le "Chateau".

"Monkland"

OLD HUTCH — L'histoire du parassite qui permet à la police de mettre la main sur des bandits et qui obtient une récompense qui assure l'avenir de sa famille. Interprètes: Wallace Beery, Cecilia Parker, Eric Linden. Pour tous.

"Mount-Royal"

WHEN YOU'RE IN LOVE — Opérette filmée. Oeuvre de Robert Blaskin qui s'est chargé lui-même de la réalisation. Copie de Jerome Kern, production Columbia. Interprètes: Grace Moore, Cary Grant, Alice Macdonald, Henry Stephenson, Thomas Mitchell.

"Orléans"

SWING HIGH, SWING LOW — Un film divertissant, relatant les efforts de deux pauvres héros pour conquérir la gloire. Comédie musicale, production Paramount. Interprètes: Fred MacMurray, Carole Lombard, Charles Butterworth, Jean Dixon. Pour adultes.

THE LAST OF MRS CHEVNEY — Comédie-drame qui tourne autour d'un vol commis dans le beau monde. Production Metro-Goldwyn-Mayer, réalisation de feu

Richard Boleslawski. Interprètes: Joan Crawford, William Powell, Robert Montgomery, Nigel Bruce, Frank Morgan. Pour adultes.

"Orpheum"

NANCY STEELE IS MISSING — Mélodrame, histoire d'enlèvement. Interprètes: Victor McLaglin, Peter Lorre, Jean Lang, Robert Kent, Shirley Duns.

"Outremont"

Même programme que l'"Empress".

"Papineau"

Même programme que le "Corona".

"Plazo"

WINGS OF THE MORNING — Voir "Amherst".

"Regent"

A FAMILY AFFAIR — Mélodrame: c'est l'histoire d'un juif qui veut sauvegarder son honneur à tout prix. Interprètes: Lionel Barrymore, Billie Parker, Eric Lindon, Julie Hayden, Mickey Rooney. Pour tous.

"Rex"

A MINUTE LE J — Roman policier. Interprètes: Paul Bernard, Maurice Lagrange, Colette Brody, Martha Mearns, Jacques Grétillet, André Berley, Fuster Jig, Raymond Cordy. Production Luitce-Film. London-Films pour adultes.

"Rio"

THE BLACK LEGION — Drame réaliste qui expose les méfaits des sociétés secrètes terroristes. Réalisation d'Archibald Mayo, production Warner. Interprètes: Humphrey Bogart, Erin O'Brien Moore, Dick Foran, Ann Sheridan, Henry Brandon.

"Rivoli"

MELODY FOR TWO — Comédie musicale, production Warner. Interprètes: James Melton, Patricia Ellis. Pour tous.

"Saville"

SWING HIGH, SWING LOW — Voir "Orléans".

"Rosemount"

CHARLIE CHAN AT THE OPERA — Roman policier. Interprètes: Warner Oland, Paris Karloff, Keys Luke, Charlotte Henry, Thomas Beck.

"Stella"

WHEN YOU'RE IN LOVE — Voir "Mont-Royal".

"System"

HEAD OVER HEELS IN LOVE — Comédie musicale de facture originale, mettant en vedette l'actrice anglaise Jessie Matthews. Production Gaumont-British. Réalisation de Sonnie Hale, mari de Jessie Matthews. Interprètes: Romney Brent, Whitney Bourne, Paul Levasseur.

"Verdun-Palace"

THEODORA GOES WILD — Comédie satirique. Réalisation de Boleslawski, production Columbia. Interprètes: Irene Dunne, Melvyn Douglas.

"L'intrigue n'est pas intéressante à raconter, elle utilise largement le lit et l'adultère, éléments quasi obligatoires du vaudeville. Si nous ne sommes pas plus sévères (le film est coté parmi les oeuvres strictement réservées) est que tout de même un souci de discrétion a présidé à sa réalisation." (Choisir).

"Westmount"

OUTCAST — L'histoire d'un médecin en butte aux persécutions de la famille d'un patient décédé. Interprètes: Warren William, Karen Morley, Lewis Stone. Production Paramount.

TIME OUT FOR ROMANCE — comédie: les aventures d'une héritière qui trouve un mari en voyant celui que sa mère voulait lui imposer. Interprètes: Claire Trevor, Michael Whelan. Pour tous.

Distribution de prix de français à l'Imm.-Conception

Le mardi 22 juin, à 8 h. 30 du soir, sous la présidence de M. J. Ernest Laforce, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, et sous-ministre de la Colonisation, en la salle paroissiale: 1963 est, rue Rachel, aura lieu la distribution des prix du concours de français organisé par la section de l'Immaculée-Conception (Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal).

A cette soirée, seront attribués: le grand prix de français, les accessits et quarante prix aux lauréats des quatre écoles de la paroisse. Il y aura programme musical. Le public est invité. Entrée libre.

Nous rappelons que le jury qui a jugé ce concours était composé de: Mlle Jeannette Brouillet, professeur au Conservatoire La Salle, de M. Victor Barbeau, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, et de Jean-Marie Laurence, professeur au Plateau.

Fin de la grève à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 21 — La grève du textile à Saint-Hyacinthe, chez les employés de la Consolidated Silk Mills, Ltd., vient de se terminer. Elle durait depuis mardi dernier, le 15 juin, et s'est terminée samedi après-midi alors que patrons et employés en sont venus à une entente quant aux salaires. Le gérant de la Consolidated Silk Mills Ltd a signé une entente avec le Syndicat National Catholique du Textile de Saint-Hyacinthe et les deux parties sont tout à fait satisfaites. M. Maurice Bornstein a consenti à ne pas diminuer les salaires, il a même accordé une augmentation dans tous les départements. Les employés avaient obtenu l'atelier fermé par entente, signée le 28 septembre 1936. Cette convention est renouvelée, un salaire minimum a été fixé pour les mécaniciens, les "spinners", les "quillers", les tisserands, les journaliers et les apprentis. Le travail va recommencer lundi 21 juin. La présente convention demeure en vigueur jusqu'au 1er mai 1938. Plusieurs entrevues ont eu lieu entre

M. Albert Côté, président de la Fédération du Textile S.C.N. de Montréal, Clovis Bernier, attaché au ministère de travail de Québec, et le gérant M. Maurice Bornstein. Durant la grève il n'y eut ni rixes ni batailles.

A titre d'invitée, Mlle Gilberte Martin, prix d'Europe et ancienne élève de M. Letondal, se fit entendre en fin d'audition. Mlle Gilberte Martin n'est pas la seule élève du professeur Arthur Letondal qui ait remporté le prix d'Europe, rappels que cette bourse fut accordée à d'autres élèves de M. Letondal qui sont aujourd'hui parmi nos artistes les plus en vue: MM. Léopold Morin, Georges-Emile Tanguay, Auguste Descaerres, Mlle Germaine Malépart, Alice Sainte-Marie, et M. Paul Doyon.

Le deux millième anniversaire d'Auguste

Nice (France). — La mémoire de César-Octave-Auguste, — qui régna à Rome lorsque Jésus naquit à Bethléem, et qui pourrait se glorifier d'avoir su faire régner la paix dans son royaume — sera commémorée à La Turbie, petite ville pittoresque de la Riviera, les 25, 26 et 27 juillet, à l'occasion du 2,000e anniversaire du grand empereur.

L'Amérique s'associe à cette fête puisque c'est grâce à la générosité du grand philanthrope américain Edward Tuck que le monument impérial commémorant "La Paix Romaine" a pu être restauré sous la direction de M. Emile Formige.

Audition des élèves du professeur Arthur Letondal

L'audition annuelle des élèves du professeur Arthur Letondal (Docteur en musique et organiste de la Basilique de Montréal) a eu lieu, hier après-midi, à son studio de 2274 rue Dorchester ouest.

Le professeur Letondal présentait plusieurs élèves intéressants et bien doués, parmi lesquelles il faut citer: Mlle Bérengère Hamel, Marguerite Perrault, Gisèle Salme, Huguette Langevin, Gertrude Baulne, Jacqueline de Blois, Geneviève Doray, M. Patrick Des Grosseillers, Mlle Gaudron, Des Grosseillers, M. Jean Diblasio, M. Les J. Blain et Bertrand.

Certaines cérémonies auront lieu aussi à Monte-Carlo, mais la plus importante sera celle de la Turbie, devant le grandiose trophée rappelant la grandeur de l'Empereur.

L'Alsace procède à un recensement de ses trésors artistiques

Strasbourg (France). — Grâce à l'initiative de la Société d'Histoire de l'Alsace, on procède à l'heure actuelle dans cette province à un recensement de tous les trésors artistiques antiques et modernes, afin de les identifier, de les classer et d'en faire l'évaluation.

De temps à autre, et lorsque les informations recueillies sont suffisamment importantes, elles sont déposées aux Archives de l'Art Historique alsacien; cette organisation a du reste publié, il y a quelques semaines, un bulletin sur les travaux effectués au cours de l'année 1936.

Lorsqu'il s'agit d'art contemporain, il est évident que le travail consiste à dresser la liste des oeuvres recensées, à déterminer leur date, à s'avérer facile, mais lorsqu'il s'agit de tableaux, tapisseries, vitraux ou sculptures qui remontent, par exemple, au moyen âge, la difficulté est alors considérable et requiert une grande érudition en même temps qu'une grande ténacité dans les recherches. De nombreux instituteurs, des prêtres et des personnes qui sont simplement, profondément attachées à tout ce qui concerne l'Alsace participent à ces travaux. Ainsi, le rév. Père Joseph Walter vient de terminer un inven-

taire des tableaux de peinture se trouvant dans les musées, mairies, églises et autres monuments publics d'Alsace. D'autre part, le Dr Hans Reinhardt, de l'Université de Bâle, a retrouvé l'origine de la fameuse "Bannière de la Vierge", relique historique de l'Alsace qui remonte à 1201. Il a prouvé qu'une bannière de la Vierge existait bien à cette date, mais qu'un siècle plus tard elle fut remplacée par une autre bannière, puis celle-ci par une nouvelle de l'époque d'Auguste sont encore visibles à Nîmes, à Vienne, à Orange et d'autres cités provençales. Son appellation de "Auguste" lui fut donnée, nous dit l'histoire, en raison de sa prestance, de sa grandeur et de l'esprit de vénération dont il savait s'entourer.

Après le Richelieu et le Mazarin, qui ont remporté un si grand succès dans la même collection, voici une nouvelle étude consacrée au plus pittoresque des rois de France et qui soulèvera, à n'en pas douter, la très grande curiosité de la critique et du public.

Volume de 400 pages, format bibliographique, au comptoir ou par la poste \$1.00.

Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

EXCURSION \$1.80 Aller et retour à TROIS-RIVIÈRES de Montréal

FIN-DE-Semaine 26 JUIN

SAMEDI: Départ Gare Windsor 9.10 a.m., 12.45 p.m., 10.55 p.m.; Gare Viger 11.20 p.m.

DIMANCHE: Gare Windsor 9.10 a.m.

RETOUR — Par trains réguliers (Nos 349-351 exceptés) jusqu'au LUNDI soir, 28 juin.

Voitures ordinaires seulement. Aucun bagage enregistré.

Pacifique Canadien

"-ET DE PLUS VOUS GASPILLIEZ DE L'HUILE



...VOUS DEVRIEZ PARTICIPER À L'ÉPREUVE ROUTIÈRE IMPERIAL"

Même si vous n'êtes pas pris en flagrant délit, la vitesse excessive peut vous coûter cher. A 60 milles à l'heure, la consommation d'huile est souvent deux fois plus grande qu'à 35 ou 40. Le tableau ci-dessous donne les résultats d'un essai bien établi, effectué à différentes vitesses. Étudiez-le.

Si vous participez à l'Épreuve Routière Imperial, vous serez parfaitement au courant de cette donnée. Vous n'avez là qu'un faible aperçu des renseignements intéressants et pratiques contenus dans le "Registre Officiel" qui est remis à tous les concurrents. Si vous n'êtes pas encore enregistré dans l'Épreuve, pourquoi ne pas le faire immédiatement? La chose est amusante et vous avez la chance de gagner une partie des \$4000 en argent que nous donnons en prix. Pas de formalités vaines! Rien à acheter!

Le vendeur de l'Imperial Oil le plus voisin a un Registre pour vous et un attrayant insigne métallique pour votre voiture: Il sera heureux de vous enregistrer dans l'Épreuve Routière Imperial aujourd'hui même.

Table with 5 columns: MILES PARCOURUS, MILES SURCOTE, Vitesse moyenne M. à l'heure, Temps en minutes, Consommation en pintes. Includes a line graph showing fuel consumption vs distance.

ÉPREUVE DE CONSOMMATION D'HUILE Résultats réels obtenus par une automobile soumise à une épreuve de course subie à des vitesses diverses. Notez la forte augmentation dans la consommation de l'huile dès que la vitesse atteint 60 milles à l'heure.

VILLE "A" à VILLE "B" \$4000 EN PRIX.

RECHERCHE IMPERIAL AUTO DESSAI

IMPERIAL OIL LIMITED Partout au Canada

Advertisement for Exposition de Paris and Exposition de Dusseldorf. Includes details about travel packages, prices, and departure dates.

LA VIE SPORTIVE

Deux échecs pour Montréal à Newark, hier

Newark, 21. — Les Royaux ont joué de malchance hier contre les Ours de Newark car les hommes de Rabbit Maranville ont été défaits par une faible marge dans les deux joutes à l'affiche.

Dans la partie d'ouverture les locaux s'assurèrent la victoire par un résultat de 7 à 6 tandis que les Royaux perdirent par 3 à 2 dans la partie finale.

Les gars de Maranville ont bataillé avec acharnement à chaque partie, et, avec un peu plus de chance, ils auraient peut-être connu un meilleur sort. Les Ours se sont assurés la victoire à la première lorsque la longue chandelle de Georges McQuinn a fait compter Bob Seeds à la neuvième manche, après qu'un ralliement de quatre points eut permis aux Royaux d'égaliser les scores à la huitième.

Seeds a aussi compté le point décisif de la deuxième partie, croisant le marbre sur la chandelle de Pinky Hargraves après avoir frappé un trois-butts. Le circuit de Charlie Keller avait égalé le score un instant auparavant.

Cette double défaite est devenue encore plus douteuse lorsque Norman Kies s'est blessé deux doigts à la cinquième manche de la première partie. Il ne pourra jouer avant une semaine.

Résultat des deux joutes:

MONTREAL					NEWARK					
ab.	p.	c.c.	r.	a.	ab.	p.	c.c.	r.	a.	
Bell, 2b.	0	0	0	3	2	Gordon, 2b.	4	0	2	4
Sankey, ac.	4	0	2	4	1	Gleson, cg.	2	1	3	0
Johson, ed.	4	0	2	0	0	Kelleher, 3b.	5	0	0	1
Dunlap, cd.	0	0	0	0	0	Dahlgren, 1b.	4	2	0	9
Jeffries, ab.	5	1	2	3	2	Keller, cd.	5	3	5	4
Harris, cg.	2	1	1	1	0	Seeds, c.c.	4	1	2	2
Hafey, ec.	5	0	1	2	0	Hargraves, r.	5	0	3	6
Cobb 1b.	2	0	0	3	1	Rich'dson, ac.	4	0	1	4
Dugas, 1b.	1	1	1	1	1	Wicker, l.	2	0	1	0
Kies, r.	2	0	0	4	1	Bruen, l.	0	0	0	0
Chandler, r.	2	1	0	2	0	Russo, l.	1	0	1	0
Duke, l.	3	1	2	0	0	WcQuinn, l.	1	0	0	0
xBenning, l.	1	0	0	0	0					
Lisenbee, l.	0	0	0	0	2					

Total 35 6 10 26 9

MONTREAL					NEWARK					
ab.	p.	c.c.	r.	a.	ab.	p.	c.c.	r.	a.	
Gordon, 2b.	4	0	2	4	1	Gordon, 2b.	4	0	2	4
Gleson, cg.	2	1	3	0	0	Gleson, cg.	2	1	3	0
Kelleher, 3b.	5	0	0	1	0	Kelleher, 3b.	5	0	0	1
Dahlgren, 1b.	4	2	0	9	1	Dahlgren, 1b.	4	2	0	9
Keller, cd.	5	3	5	4	0	Keller, cd.	5	3	5	4
Seeds, c.c.	4	1	2	2	0	Seeds, c.c.	4	1	2	2
Hargraves, r.	5	0	3	6	2	Hargraves, r.	5	0	3	6
Rich'dson, ac.	4	0	1	4	0	Rich'dson, ac.	4	0	1	4
Wicker, l.	2	0	1	0	0	Wicker, l.	2	0	1	0
Bruen, l.	0	0	0	0	0	Bruen, l.	0	0	0	0
Russo, l.	1	0	1	0	0	Russo, l.	1	0	1	0
WcQuinn, l.	1	0	0	0	0	WcQuinn, l.	1	0	0	0

Total 37 7 13 27 12
x — Frappa pour Duke à la 8e.
w — Frappa pour Russo à la 9e.
Montréal 001 001 040-6
Newark 0110 220 101-7

SOMMAIRE

Erreurs: Sankey 2; Cobb, Johson, Hargraves. Points comptés sur coups de Hargraves 2; Johson. Seeds 2; Keller; Jeffries 2; Chandler, Sankey, 2; McQuinn. Deux buts: Jeffries. Circuit: Jeffries. Sacrifices: Bell; Richardson, Gordon et Dahlgren. Laissez sur les buts, Montréal, 11; Newark, 12. Bats sur balles de Duke, 4; Wicker, 5; Bruen, 2; Lisenbee, 2; Russo, 1; Retirés au bâton par Duke, 4; Wicker 1; Russo 2; Lisenbee 4. Coups sûrs sur balles de Wicker, 8 en 7 manches (aucune à la 8e); Bruen 0 en 6 manche (aucune à la 8e); Duke 10 en 7 manches; Russo, 2 en 2 manches; Lisenbee, 3 en 2 manches. Mauvais lancer: Duke, Balk; Wicker. Lanceur gagnant: Russo. Lanceur perdant: Lisenbee. Arbitre: Monnel, Campbell et Weafer ont aussi couru. Temps 2:45.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL					NEWARK					
ab.	p.	c.c.	r.	a.	ab.	p.	c.c.	r.	a.	
Bell, 2b.	4	0	0	3	4	Gordon, 2b.	3	0	0	0
Sankey, ac.	3	1	1	1	3	Gleson, cg.	3	0	0	0
Dunlap, cd.	1	0	0	2	0	Kelleher, 3b.	2	0	0	1
Dugas, cd.	1	0	1	0	0	Dahlgren, 1b.	2	0	0	12
Jeffries, ab.	3	0	1	1	3	Keller, cd.	3	1	2	1
Harris, cg.	3	0	1	1	0	Seeds, c.c.	2	2	1	0
Hafey, ab.	3	0	1	1	3	Hargraves, r.	3	0	0	4
Cobb 1b.	3	0	0	1	1	Rich'dson, ac.	2	0	1	2
Duke, l.	3	0	0	0	0	Beggs, l.	2	0	0	3
Chandler, r.	3	0	0	0	0					
Smythe, l.	3	0	1	1	1					

Total 24 2 4 18 12

NEWARK

ab.	p.	c.c.	r.	a.
Gordon, 2b.	3	0	0	0
Gleson, cg.	3	0	0	0
Kelleher, 3b.	2	0	0	1
Dahlgren, 1b.	2	0	0	12
Keller, cd.	3	1	2	1
Seeds, c.c.	2	2	1	0
Hargraves, r.	3	0	0	4
Rich'dson, ac.	2	0	1	2
Beggs, l.	2	0	0	3

Total 22 3 6 21 10

SOMMAIRE

Erreurs: Aucune. Points comptés sur coups de Richardson, Benning, Keller, Hargraves, Deux-butts: Gordon, Smythe. Trois-butts: Seeds, Claborn, Keller. Bats volés: Dugas, Sacrifices: Dunlap. Doubles-jeux: Sankey, Bell et Cobb 2. Laissez sur les buts: Montréal 5, Newark 5. Bats sur balles de Smythe 4, Beggs 3. Retirés au bâton par Beggs, 3. Mauvais lancer: Beggs, Arbitres: Campbell, Weafer, Ronnel. Temps 1:35.

Dans la Ligue Provinciale

Panthères	100 001 000 001	— 3 11 1
Trois-Rivières	002 000 000 001	02 — 5 17 2

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL					NEWARK					
ab.	p.	c.c.	r.	a.	ab.	p.	c.c.	r.	a.	
Bell, 2b.	4	0	0	3	4	Gordon, 2b.	3	0	0	0
Sankey, ac.	3	1	1	1	3	Gleson, cg.	3	0	0	0
Dunlap, cd.	1	0	0	2	0	Kelleher, 3b.	2	0	0	1
Dugas, cd.	1	0	1	0	0	Dahlgren, 1b.	2	0	0	12
Jeffries, ab.	3	0	1	1	3	Keller, cd.	3	1	2	1
Harris, cg.	3	0	1	1	0	Seeds, c.c.	2	2	1	0
Hafey, ab.	3	0	1	1	3	Hargraves, r.	3	0	0	4
Cobb 1b.	3	0	0	1	1	Rich'dson, ac.	2	0	1	2
Duke, l.	3	0	0	0	0	Beggs, l.	2	0	0	3
Chandler, r.	3	0	0	0	0					
Smythe, l.	3	0	1	1	1					

Crip Polli à blanchit les Giants

Jersey City, 21. — Crip Polli, lanceur des Royaux de Montréal, s'est distingué de façon toute particulière samedi alors que le club Montréal jouait avec les Giants de Jersey City, en lançant pour la première fois cette saison une partie parfaite. n'accordant aucun point ni aucun coup réussi pour vaincre les Giants par un résultat de 6 à 0.

Polli a donné huit buts sur balles aux Giants, mais un seul coureur a réussi à atteindre le 2e but durant la joute. Crip a été bien aidé par plusieurs exploits défensifs de ses coéquipiers. De la septième manche à la fin de la joute, la foule est restée à peu près silencieuse, et ce n'est que lorsque Anton, le dernier frappeur, a frappé une chandelle à Dunlap que la tension a disparu, et les amateurs ont applaudi Polli longuement.

Bernie Cobb a volé un coup sûr apparemment assuré à Charlie Wilson, à la 9e lorsqu'il a sauté et a attrapé le dur coup de l'ancien Royal, complétant ensuite un double-jeu.

C'est la deuxième fois que Polli réussit cet exploit durant sa carrière. En 1955, alors qu'il lançait pour Milwaukee, il avait blanchi Minneapolis sans accorder un seul coup aux Millers.

Les Giants sont revenus à la charge à la 2e partie pour triompher 2 à 1. Un point non mérité a permis aux Royaux d'égaliser le résultat à la septième manche, après que les Giants eurent pris les devants à la 6e. Le simple d'Eddie Wilson, avec trois coureurs sur les buts, a donné la victoire aux Giants à la 9e. Résultat détaillé des deux joutes:

MONTREAL					JERSEY CITY					
ab.	p.	c.c.	r.	a.	ab.	p.	c.c.	r.	a.	
Bell, 2b.	4	0	2	0	2	E. Wilson, cd.	1	0	0	4
Sankey, ac.	4	0	1	4	0	Smith, 2b.	3	0	0	5
Dunlap, cd.	4	0	0	5	0	Lee, pc.	4	0	0	3
Dugas, cd.	5	0	2	3	0	Dwyer, cg.	3	0	0	0
Jeffries 3b.	4	2	1	0	1	C. Wilson, 3b.	3	0	0	3
Benning, cg.	5	1	2	2	0	Anton, 1b.	4	0	11	0
Cobb, 1b.	4	2	1	10	0	Aedmond, r.	2	0	2	1
Chandler, r.	3	1	1	3	1	Bluge, ac.	2	0	1	3
Polli, l.	3	1	0	0	0	Gabler, l.	0	0	0	1
						McDonald, l.	0	0	0	1
						Radon, 1.	1	0	0	2

Total 36 6 11 27 9

JERSEY CITY

ab.	p.	c.c.	r.	a.
E. Wilson, cd.	1	0	0	4
Smith, 2b.	3	0	0	5
Lee, pc.	4	0	0	3
Dwyer, cg.	3	0	0	0
C. Wilson, 3b.	3	0	0	3
Anton, 1b.	4	0	11	0
Aedmond, r.	2	0	2	1
Bluge, ac.	2	0	1	3
Gabler, l.	0	0	0	1
McDonald, l.	0	0	0	1
Radon, 1.	1	0	0	2

Total 25 0 0 27 14 2

Résultat par manches:

Montréal	00000330	— 6
Jersey City	00000000	— 0

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Cobb, Bell 2, Polli, Dunlap. Deux buts: Dugas, Chandler et Bell. Bats volés: Smith et Jeffries; Sacrifices: Jeffries et Cobb. Doubles-jeux: Radon, Redmon et Anton; C. Wilson, Smith et Anton; Cobb (sans aide). Laissez sur les buts: Montréal 10, Jersey City 5. Bats sur balles: Polli 8; G. Gabler 1; McDonald 1; Radon 3. Retirés au bâton par Polli 2. Coups sûrs sur balles de Gabler 6 en 6 manches 1-3; McDonald, 0 en 1-3 manche; Radon, 5 en 2-1-3. Lanceur perdant: Gabler. Arbitres: Solodare et Kelly. Temps: 2 h. 13.

Deuxième partie.

MONTREAL					JERSEY CITY					
ab.	p.	c.c.	r.	a.	ab.	p.	c.c.	r.	a.	
Bell, 2b.	4	0	0	5	3	E. Wilson, cd.	5	0	2	0
Sankey, ac.	4	0	2	1	0	Smith, 2b-ac.	3	0	1	4
Dunlap, cd.	4	0	0	3	0	Lee, cc.	4	0	3	0
Dugas, cd.	4	0	0	3	0	Dwyer, cg.	4	0	0	3
Jeffries, 3b.	4	0	0	1	1	C. Wilson, 3b.	2	0	1	2
Benning, cg.	2	0	1	3	1	Anton, 1b.	2	0	0	0
Cobb, 1b.	3	0	2	4	0	Redmond, r.	3	1	1	7
Kies, r.	3	0	1	1	0	Bluse, ac.	2	0	0	1
Chandler, r.	3	0	0	0	0	de la Cruz, l.	2	1	1	4
Smythe, l.	3	0	0	0	0	d-Blakely	0	0	0	0
						e-Klump	0	0	0	0
						Gomez, 2b.	0	0	0	0
						Brennan, l.	0	0	0	0

Total 28 2 9 27 10 1

d-A frappé pour Bluse à la 7e.

e-A frappé pour de la Cruz à la 7e.

Résultat par manches:

Montréal	00000100	— 1
Jersey City	00000100	— 2

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de E. Wilson 2. Deux buts: Smith, de la Cruz et Lee. Sacrifices: Smith, Anton, Gomez et Brennan. Doubles-jeux: Bell et Sankey; Bell, Sankey et Cobb; de la Cruz et Anton. Laissez sur les buts: Montréal 4, Jersey City 11. Bats sur balles de Johnson, 1; de la Cruz, 2. Retirés au bâton par Johnson, 5; de la Cruz 3; Brennan 2. Coups sûrs sur balles de de la Cruz 3 en 7 manches; Brennan 1 en 2 manches; lanceur gagnant: Brennan. Arbitres: Kell et Solodare. Temps: 1 h. 53.

Brillante inauguration à Blue Bonnets

Le Montréal Jockey Club a fait samedi dernier, à la piste de Blue Bonnets, l'inauguration de la saison des courses dans la province de Québec et cette première matinée fut couronnée de succès et les amateurs du sport des rois ont été surpris à souhait à l'hippodrome de MM. Cattarinich et Dandurand.

L'assistance était fort nombreuse car l'on estime que plus de dix mille personnes ont été témoins des épreuves inscrites au programme et au mutuel les paris ont été fort élevés.

Au point de vue sportif on ne pouvait désirer mieux car toutes les épreuves ont été chaudement contestées, si nous faisons exception de la course à obstacles qui fut gagnée par 12 longueurs.

Le tracé était quelque peu boueux mais les favoris Tappanauah, Capitol Hill, Pestle, Clafag et Kissinbug, qui étaient installés comme favoris, ont été vainqueurs, pendant que les négligés, Baby Princess, Time Limit et Albert-D ont gagné les autres épreuves de la matinée.

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Retour à la terre

La production agricole et horticole augmente lentement mais s'accroît sur le Pays de Galles.

On cultive davantage de légumes. La culture des principaux légumes, à l'exclusion des pommes de terre, s'étendait la saison dernière sur une superficie de 11,592 hectares environ.

Huit cents hectares de terrains incultes ont été transformés en champs de pommes de terre dans le Pembrokeshire, par une maison privée.

Nouvel acier Le Dr W.-H. Hatfield, F.R.S., de Sheffield, a annoncé la découverte d'un acier nouveau.

Le Canada a exporté des oignons au Royaume-Uni pour la première fois au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1937.

Nouveau marché pour les oignons

Le Canada a exporté des oignons au Royaume-Uni pour la première fois au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1937.

Questor Gold Mines

La compagnie Questor Gold Mines Limited nous apprend que les travaux de forage au diamant sont commencés depuis le 19 juin sur leur "Groupe Chadbourne".

Leurs terrains dans le district de Tiblemont et leurs intérêts dans celui de Vaunquin sont situés non loin du canton de Villebon où il y a un "élan vers l'or" actuellement.

Chargements de wagons moindres

Ottawa, 21. — Les chargements de wagons durant la semaine terminée le 12 juin se sont chiffrés à 47,917, soit une réduction de 348 wagons, par rapport au total de la semaine précédente.

Niagara Wire Weaving

Les profits netes de Niagara Wire Weaving co., l'an dernier se sont chiffrés à \$278,820 comparativement à \$210,375 l'année précédente.

Les inventions au Lancashire

Un jeune mécanicien de Bury travaille activement à parfaire un nouveau type de moteur susceptible de révolutionner les industries automobile et aérienne.

La municipalité s'intéresse de très près aux essais du jeune inventeur; un de ses moteurs va être monté sur un autobus pour être soumis à une épreuve sévère.

En bourse locale

Le marché est terne — Les utilités, les papiers et les pétroles fermes

(P.C.) — Le marché a été terne ce matin et les changements ont été peu nombreux.

Un nickel a glissé de 11-8 à 57-1-2. Canadian Hydro Electric priv., Shawinigan, Canada Car à 16, C.P.R. à 72-1-2, Dominion Steel à 18.

Le nickel Ottawa, 21. — (P.C.) — La production en avril dernier s'est chiffrée à 21,266,884 livres, comparativement à 11,018,947 en avril 1936.

Nouvelles compagnies

Ottawa, 21. — (P.C.) — Voici la liste des nouvelles compagnies incorporées sous une charte fédérale: The Douglas Social Credit Bureau of Canada, sans capital action.

Indice économique à la baisse

Ottawa, 21. — L'indice économique durant la semaine terminée le 12 juin, compilé par le Bureau fédéral de la Statistique, a accusé une baisse assez prononcée.

Exportations de pommes

L'année financière terminée le 31 mars les exportations de pommes canadiennes accusent une forte diminution sur l'année précédente.

Café et thé

En avril les importations de café sont de 2,519,761 livres (\$275,543) contre 2,846,987 livres (\$260,103) le mois correspondant de 1936.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.94 1/4.

Sur le curb

Les pétroles attirent l'attention — Les cours sont fermes, mais peu actifs

(P.C.) — Les pétroles ont surtout attiré l'attention alors que les cours étaient assez fermes, mais peu actifs.

Bourse de New-York

Table listing various stocks and their prices on the New York Stock Exchange, including Air Reduction, Allied Chemical, American Power & Light, etc.

Les ventes d'immeubles

Suivant le relevé hebdomadaire de Real Estate Board, il y a eu la semaine dernière 90 transactions immobilières d'une valeur de \$364,463.

Bourse de Montréal

Table listing various stocks and their prices on the Montreal Stock Exchange, including Agnew Surpass, Bell Telephone, Canadian Cement, etc.

Le Curb

Table listing various stocks and their prices on the Curb market, including 27 Astrotes, 175 Abitibi, 30 Br. Am. Oil, etc.

MINES

Table listing various mining stocks and their prices, including 400 Bouscad, 500 Brownlee, 500 Cent. Pat., etc.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

Table listing various foodstuffs and their prices, including Les céréales, Fromage, Beurre, Drèche, Engrais, Oeufs, Farine, Foin, Volailles.

Les "Auberges de la Jeunesse"

Québec, 21. — La Gazette Officielle de Québec annonce l'incorporation des sociétés suivantes: L'ASSOCIATION DES AUBERGES DE LA JEUNESSE.

Juristes américains à La Haye

New-York, 21. — La délégation des juristes américains au congrès de droit comparé de La Haye s'embarquera le 24 juillet à bord du Champlain, de la Ligne française.

Le baccalauréat français

Les examens écrits du baccalauréat français patronnés par le consulat général de France à Montréal ont commencé ce matin à l'Université de Montréal.

La formation d'une société sous le nom de "L'Union des Propriétaires de Taxis de Montréal — Montréal Taxi-Owners' Union", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession, a été autorisée par le secrétaire intérimaire de la province, en date du 8 juin 1937.

Le siège principal de la société est à Montréal, dans le district de Montréal.

La formation d'une société sous le nom de "La Corporation des..."

FORGET & FORGET advertisement with logo and contact information: 51 ouest, SAINT-JACQUES — BELAIR 3951



— Chapelle de l'Hôtel-Dieu, à Montréal.

C'est les vacances. Vous avez décidé cette année, de faire un grand voyage. Des temps meilleurs et plus prospères sont revenus et vous avez préparé une longue randonnée, en voiture automobile, en chemin de fer ou en bateau.

National Trust Company LIMITED advertisement: 225, RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTREAL

CE SOIR à 7.15 hres aux postes C.R.C.M. Montréal C.R.C.K. Québec. PROPOS FINANCIERS se rapportant à la Société d'Entreprise du Canada.

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

H. A. Suttis, Helen Ann Matheson, épouse séparée de biens de Duncan Suttis.

Pharmacie Beaubien, 6442 Blvd St-Laurent, G. E. Radino.

Belmont Shoe Shop Reg'd, 3132 rue Masson, Dame Florence Hanna, épouse séparée de biens de Gédéon Charles.

A. Brunet, Enreg., Dame Annette Carrière, épouse séparée de biens de Charles Brunet.

Messin's Poultry Market, 189 ouest, St-Mozart, Eddie Messon.

L'Action Laurentienne, 4425 rue St-Hubert, Paul Lévesque.

Oil Burner Association Service Reg'd, 4709 rue Berni, Georges Dufresne et Gustave Gauthier.

Arthur Kneeland, 1359 Notre-Dame O. Compagnie d'Importation Optima & Optima Importing Co. (L.) Lemieux.

Woodick Waste Co., 1259 rue Guy, John Dalton Woodick.

United Trim Sans Wrap Towel Service, L. Shezter, J. Isgenman.

Toronto Corporation, 414 St-Jacques O., Henri G. Lafleur, prés.

Healy Bros., Limité, 249 McCord, T. P. Realy.

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES		Div.	Prix	Rend.
Bell Telephone	8.00	1.00	167	4.79
B. A. Oil	1.00	23	6.35	3.62
B.C. Power	1.00	25	6.40	3.91
Build. Prod.	1.40	80	2.33	3.38
Can. Malt.	1.50	37 1/2	4.62	3.07
Can. Northern	1.50	29	6.00	4.00
Can. Bronze	1.50	47	3.19	2.13
Do. extra	1.50	47	4.78	3.19
Can. Celanese	2.00	28 1/2	7.14	3.57
Can. Converters	4.00	80	5.04	1.26
Can. Celanese	1.80	25	8.60	4.72
Do. extra	1.80	25	8.60	4.72
C. I. L.	2.00	23 1/2	8.51	4.26
Dom. Bridge	1.20	49	2.45	2.04
Dom. Glass	8.00	110	4.35	5.44
Dom. Textile	5.00	80	6.25	12.50
Imperial Oil	1.80	18	8.88	4.93
Imperial Oil	2.50	20 1/2	2.41	9.64
Imp. Corp. Inc. Ex.	3.75	14 1/2	3.97	10.69
Int. Nickel	2.00	58 1/2	3.42	17.10
Int. Paper	1.50	34	4.35	28.99
Montréal Power	2.00	30	6.00	30.00
Mont. Tramways	9.00	85	10.58	11.64
Nat. Breweries	2.00	40	5.00	25.00
Ogilvie	2.00	248	3.22	16.11
Ottawa Power	6.00	89	6.74	11.23
Ottawa Traction	2.80	22 1/2	8.89	31.75
Page Hersey	3.00	61	4.92	16.40
Quebec Power	1.00	18	5.56	55.60
Shawinigan	80	27 1/2	2.88	36.00
Steel of Canada	1.75	78	2.24	12.57
Do. extra	2.00	78	4.80	24.00
Wabaco	2.80	24 1/2	4.23	15.11

ACTIONS DE BANQUES

Montréal	8.00	234 1/2	3.41
Nouvelle-Ecosse	12.00	328	3.66
Canadienne Nationale	8.00	160	5.00
Commerce	6.00	124	4.12
Royale	8.00	204	3.92

ACTIONS PRIVILEGIÉES

Can. North. Pow.	7.00	110	6.36
Can. Bronze	5.00	100	4.29
Can. Celanese	5.83	100	5.83
Can. Cotton	6.00	108	5.56
Can. For. Morse	6.00	101	5.94
Can. Foreign Inv.	8.00	105	7.62
Can. Industries	7.00	158	4.43
Dom. Coal	1.50	29	7.36
Dom. Glass	7.00	140	5.00
Dom. Textile	5.00	80	6.25
Goodyear	2.50	55	4.55
Howard Smith	6.00	103	5.83
Int. Pow. 7 1/2	7.00	136	5.15
Mont. Cottons	7.00	105	6.67
Nat. Breweries	1.75	40	4.31
Ottawa Power	5.00	102	4.90
Penman	6.00	125	4.80
Power Corp.	6.00	120	5.00
Regent Knitting	1.60	23	6.96
Saguenay Power	3.50	103	5.34
So. Can. Power	1.75	72 1/2	2.41
Steel of Canada	7.00	150	4.67
Tucker Tobacco	1.00	19 1/2	5.16
Walk Gooderham	1.00	19 1/2	5.16

ACTIONS DE MINES

x-Dome	2.00	40	5.00
Palmeridge	3.00	75	3.97
Hollinger	65	11	5.91
x-Int. Mining	100	11	3.45
Laurier	4.00	40	11.12
x-McIntyre	2.00	33 1/2	3.90
Noranda	3.50	59	5.93
Pioneer B.O.	2.00	35	5.63
Sisco	40	4.90	8.16
T. Hughes	40	6.00	6.67
x-W. Hargreaves	40	6.00	6.67

Mines non inscrites

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY		Offre	Dem.
Abasand Oil	100 1/4	101 1/4	101 1/4
Admiral Cad	36	36	36
Albany River	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Algold	21	21	21
Amco Cad	22	22	22
Amity Gold	22	22	22
Bellor	22	22	22
Basin Gold	24	24	24
Battleview	24	24	24
Bidamare	14	14	14
Biz Long Lac	10	10	10
Bilmac	10	10	10
Blouin Lake	10	10	10
Bourquet Gold	10	10	10
Brown Bousquet	10	10	10
Can. Pandora	10	10	10
Candiacia	37	40	37
Can. Rouyn nouv.	11	14	11
Colin Lake	10	12	10
C. D. Hill	10	11	10
Darwin	11	11	11
Dawson White	11	11	11
Dempsey Cad	11	11	11
Dunlop nouv.	11	11	11
Duveroy	11	11	11
Empress	11	11	11
Fleming	11	11	11
Fountain	11	11	11
Gardner L.L.	11	11	11
Gateway Pat.	11	11	11
Gold Bar	11	11	11
Golden Gate	11	11	11
Goldenide	11	11	11
Hercules	11	11	11
Hudson Pat.	11	11	11
Hutchison Lake	11	11	11
Johnson Nip	11	11	11
Kaw Crow	11	11	11
King Kirkland	11	11	11
Kentia	11	11	11
Lake Geneva	11	11	11
Lakelille	11	11	11
Lake Rowan	11	11	11
Lamaque	11	11	11
Lafayette L.L.	11	11	11
Leroy Mine	11	11	11
Martin Bird	11	11	11
Magnet L.	11	11	11
Mal. Goldfields	11	11	11
McCarthy Web.	11	11	11
Moffatt Hall nouv.	11	11	11
Monarch	11	11	11
Monroe	11	11	11
Mosher	11	11	11
Murmac	11	11	11
Noranda	11	11	11
Obalaki	11	11	11
Oklend	11	11	11
Old Diamond	11	11	11
Oleary	11	11	11
Orlino	11	11	11
Pascalls	11	11	11
Potterfield	11	11	11
Pan Candiant	11	11	11
Porcupine Lake	11	11	11
Quebec Bureau	11	11	11
Quebec United	11	11	11
Red Gold	11	11	11
Routhier Cad.	11	11	11
Rubeau	11	11	11
Salmo Cons.	11	11	11
Schreiber	11	11	11
Séguin Rouya	11	11	11
Scott Chib.	11	11	11
Shawnaque	11	11	11
Shenango	11	11	11
Sigma	11	11	11
Sisco Ext.	11	11	11
So. McKenzie Is.	11	11	11
Smelters Gold	11	11	11
St-Pierre Cad.	11	11	11
Stanley Gold	11	11	11
Sturgeon River	11	11	11
Tibermont Is.	11	11	11
Tonawanda	11	11	11
Toner Canada	11	11	11
Wabaco	11	11	11
West Red Lake	11	11	11
Westwood Cad.	11	11	11
White Horse	11	11	11
Wingona	11	11	11
Young Davidson	11	11	11
Young Shannon	11	11	11

L'or au Canada en 1936

En 1936, comme depuis un bon nombre d'années, les mines de quartz aurifères des camps de Porcupine et de Kirkland Lake, dans le nord d'Ontario, ont été la principale source d'or au Canada. Au cours de l'année, le rendement combiné de ces deux camps a formé environ 53 p. 100 de la production totale du pays, contre 58 p. 100 en 1935. La diminution en valeur relative est d'ailleurs entièrement due à l'augmentation plus rapide de la production en d'autres parties du pays.

À l'exception d'une assez faible quantité obtenue en sous-produit de l'affinage du nickel et du cuivre, presque tout l'or ontarien vient des mines de quartz aurifères.

La production de la province de Québec vient encore surtout de la mine d'or et de cuivre Noranda, mais la proportion fournie par les mines de quartz aurifère du nord-ouest de la province augmente rapidement.

En Colombie canadienne, la principale source est constituée par les mines de quartz aurifère dont les plus importantes sont la Pioneer et la Bralorne dans la région de Bridgewater et la Premier dans la région de Portland Canal. On en extrait de petites quantités des mines de bas métaux, en particulier à la mine Britannia, et aussi des placers.

L'or du Manitoba provient surtout des minerais de cuivre zinc et or de la mine Flin Flon; il y a aussi une production des mines de quartz aurifère, dont l'importance relative est croissante. L'or de la Saskatchewan provient à peu près exclusivement de la partie de la mine Flin Flon qui se trouve à l'ouest de la frontière internationale.

La production d'or du Yukon provient presque exclusivement des placers et s'obtient par dragage sur une grande échelle.

Celle de la Nouvelle-Ecosse est tirée des mines de quartz aurifère. La petite quantité fournie chaque année par l'Albertha est de l'or de placer.

Des usines pour la production d'or fin sont exploitées par la Montclair Royale du Canada à Ottawa, la mine Hollinger, à Timmins, Ontario, l'Ontario Refining Company, à Copper Cliff, Ont., la Canadian Copper Refiners, à Montréal-Est, Québec et la Consolidated Mining & Smelting Company, à Trail, Colombie canadienne.

L'année 1936 fut caractérisée par une activité intense des mines d'or, provoquant une augmentation sérieuse de la production dans presque toutes les parties du pays. Les résultats ont été particulièrement remarquables dans les provinces d'Ontario et de Québec, notamment aux camps de Porcupine, Kirkland Lake et Red Lake en Ontario, et aux camps du nord-ouest de la province de Québec.

Parmi les mines de l'Ontario produisant pour la première fois en 1936 mentionnons les mines Pamour et Ross (Hollinger) dans la zone de Porcupine, la mine Omega, dans la zone de Kirkland Lake et les mines Argosy, Red Lake Gold Shore, Hudson Patricia, Algoid, Elora, Sturgeon River Gold et Red Crest dans le nord d'Ontario. Parmi les mines que l'on s'attend à voir entrer dans la phase de production en 1937 sont la McLeod Cocksbut, la Hardrock et la Bankfield, dans la région de Little Long Lac. Plusieurs petits producteurs exploitent dans le vieux district de Lake of the Woods, et les découvertes faites près d'Arden, dans le comté de Frontenac, ont stimulé les travaux dans le sud-est de l'Ontario.

Dans la province de Québec il s'est fait des travaux intéressants dans le canton de Cadillac et les cantons voisins, ainsi que dans la région de Lamaque-Sigma. Sur la mine O'Brien-Cadillac, on découvre de riches veines de belle qualité, mais d'étendue indéterminée. Sur la Sigma, filiale de la Dome Mines, les résultats encourageants ont entraîné la décision de construire un moulin de 300 tonnes. Il doit fonctionner en 1937.

Les moulins Shawkey, Thompson Cadillac et Stadacona sont entrés en fonctionnement au cours de l'année, ainsi que le nouveau moulin de la McIntyre, à Mud Lake.

Au Manitoba, bien qu'il ne se soit produit aucun fait nouveau d'importance exceptionnelle en 1936, l'extraction de l'or s'est poursuivie d'une manière satisfaisante. Les mines Gunnar Gold et Laguna ont figuré pour la première fois sur la liste des producteurs.

De même, en Colombie canadienne, si l'on ne s'est rien produit de particulièrement remarquable, on a fait des progrès satisfaisants, et l'on prévoit que la production de l'année sera sensiblement plus forte que celle de 1935. La production de l'or de placer a augmenté de plus de 40 p. 100 par rapport à 1935; elle a été la plus forte, en volume, depuis 25 ans, et en valeur, depuis 35 ans. La production d'or filonien a augmenté d'environ 13 p. 100 par rapport à 1935.

En Nouvelle-Ecosse, l'activité des camps aurifères s'est maintenue. Un nouveau moulin de 200 tonnes a été mis en fonctionnement à Goldboro par la Seal Harbour Gold Mines, Limited. Ce sera le plus grand moulin de la province.

En Saskatchewan, les travaux se sont poursuivis régulièrement toute l'année sur les propriétés aurifères des environs de Goldfields, sur la rive nord du lac Athabasca. On a aussi exécuté des travaux à la mine Flin Flon, au lac Douglas, près de la ville de Flin Flon.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la prospection et les travaux sur les prospects ont été très actifs dans les districts miniers de Yellowknife et du Grand Lac des Esclaves et l'on espère de bons résultats.

L'importance des compagnies de fiducie

LEUR ADMINISTRATION EST PEU COUTEUSE

L'importance des compagnies de fiducie au Canada est désormais reconnue — elles occupent le deuxième rang parmi les grandes institutions financières et l'actif confié à leurs soins est supérieur à deux milliards de dollars, preuve la meilleure de la confiance du public vis-à-vis d'elles.

Parmi les différentes fonctions des compagnies de fiducie, il faut noter tout d'abord l'administration et la sauvegarde de la fortune et des intérêts de leurs clients. A ce titre, comme exécuteurs testamentaires et fiduciaires, les compagnies de fiducie du Canada offrent des avantages auxquels nul particulier ne peut prétendre. Tout d'abord, elles sont permanentes, tandis que les exécuteurs testamentaires privés sont toujours soumis aux hasards de la vie et aux risques d'une mort prématurée. Elles sont impartiales, ne subissant aucune pression extérieure et toutes leurs actions sont uniquement guidées par l'intérêt de leur propre mission. Leur expérience si grande de des affaires les empêche de commettre les erreurs toujours à craindre chez les exécuteurs inexérimentés. Les placements financiers effectués par elles le sont avec prudence, d'après des règlements et des lois très stricts et sous le contrôle le plus rigoureux. Leur personnel est compétent, courtis, et sans cesse à la disposition du public. Enfin, leurs services sont aussi peu coûteux que possible.

On ne saurait trop, en effet, souligner l'erreur bien grande commise par beaucoup de gens alors qu'ils s'imaginent que les soins d'une compagnie de fiducie sont extrêmement onéreux. Au contraire, ils sont fort raisonnables et très largement compensés, du reste, par le rendement supérieur obtenu grâce à l'efficacité de leur administration. Dans la province de Québec les frais des compagnies

de fiducie, au surplus, sont habituellement inférieurs, dans une proportion assez considérable, aux frais des mêmes compagnies dans la province d'Ontario, ces derniers étant déjà de beaucoup moins élevés que les frais de compagnies analogues aux Etats-Unis. C'est la preuve la meilleure de l'intérêt que les tarifs en vigueur dans la province de Québec offrent à ceux, plus nombreux chaque jour, qui ont recours aux compagnies de fiducie, et que le coût d'administration d'une succession, par exemple, confiée à une compagnie de fiducie, est tout à fait minime.

Dans ce domaine de la gestion des successions, les compagnies de fiducie ont une telle expérience, une si grande connaissance pratique, qu'elles sont toujours en mesure d'éviter les erreurs parfois coûteuses qui pourraient résulter d'un manque d'habitude ou de discernement.

Il ne faut, enfin, jamais oublier que la responsabilité financière des compagnies de fiducie, dont les ressources sont considérables, ne peut pas se comparer avec celle d'un particulier, quel qu'il soit.

Et devant tous ces avantages, absolument prouvés, la meilleure sagesse ordonne impérieusement, comme seul moyen pratique d'y parvenir, de prévoir l'avenir, en nommant, dans un testament très clair, très précis et souvent révisé, comme exécuteur testamentaire et fiduciaire, une compagnie de fiducie.

Cours des trusts fixes

x-British Type Inv.	50	56
Can. Am. Trust	4.40	4.90
Com. Int. Corp.	6	6 1/2
x-Cumulative T.S.	6	6 1/2
x-Diversified T.S.B.	10 1/2	11 1/2
Fundamental Inv. Inc.	22	22 1/2
Fundamental T.S. "A"	5	6
x-Do "B"	5 1/2	5 1/2
x-Independence Trust	5 1/2	5 1/2
x-Quarterly Inc. Shares	18 1/2	17 1/2
x-Un. Equity	3	3 1/2
Un. Equity of Can.	1	2.50
Un. Trust	2 1/2	2 1/2
x-Un. N.Y. Bank T.	1 1/2	1 1/2
Ogilvie	40	40

AMERICAN DEPOSITOR COR.

x-New Corp. T.S. accum.	3 1/2	3 1/2
x-New Corp. T.S. distrib.	3 1/2	3 1/2
Do. Corp. T.S.	2.90	3

CALVIN BULLOCK INSULE

Can. Ins. Fund.	4.40	4.75
x-Nation Wide Sec. "B"	4	4 1/2
x-Do. Voting	83	83
x-U.S. Elec. and P.A.	15	16
x-Do. Voting	2	2 1/2
x-Do. Voting	80	80

DISTRIBUTORS GROUP INC.

x-North. Am. T.S. 1953	2.65	2.75
x-Do. 1955	2.30	2.40
x-Do. 1958	2.30	2.40
x-Do. 1958	2.30	2.40

x-Fonds américains.

Marché de Calgary

Cours fournis par BAUSOLEIL & BEAUBOUILLE, 417, Saint-François-Xavier, Montréal.		Offre	Dem.
Alberta Pacific	44	47	
Baltic	39	40	
B. Dominion	43	45	
Calgary & Edmonton	83.10	83.20	
Calmont	80	83	
Commonwealth	26 1/2	26 1/2	
Delhouise	81.00	82	
Davis Petroleum	25	28	
Elys	17	18	
East Coast	18	18	
Foothill	81.35	82	
Foundation	45	45	
Freehold	13 1/2	14	
Graysstone	22	25 1/2	
Hargal	20	20	
Highwood Sarcee	20	20	
Home Oil	82.30	82.38	
Hunter Valley	—	45	
Jordan	17	18 1/2	
Hunter Valley Warrant	—	13	
Lethbridge	87 1/2	87 1/2	
Madison	10 1/2	11	
Mar Jon	20	20	
McDougal Begur	33	34	
McLeod	52	53	
Mercury	37 1/2	38	
Merland	13	13	
Mid West	10	10	
Mill City	28	27	
Model	60	70	
New Valley	22	25	
Noranda	17	18 1/2	
Oakita	82.36	82.40	
Pacifica	22	25	
Ranchmen's	40	42	
Rand	23	23	
Reaward	9	11	
Ritchfield	17	18	
Royalite	840.00	842.00	
Sponcer	—	37	
Sunshine			

Arborons notre drapeau national, décorons, pavoisons

Arborons le drapeau national fleurdelisé; pavoisons et décorons; donnons à notre ville un air de fête. C'est le mot d'ordre du Comité des décorations de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour la célébration de la fête nationale.

La messe solennelle du 24 juin

Distribution du pain béni

Le jeudi 24 juin, jour de la fête nationale, à 9 h. du matin, une messe solennelle sera chantée à l'église Saint-Jean-Baptiste, située à l'angle des rues Rachel et Drolet, gracieusement mise à la disposition des organisateurs de la fête par Mgr Louis-Alexandre Dubuc, P.D., V.F., curé de la paroisse.

par M. A. Durivage, boulanger. La collecte sera faite par MM. Arthur Tremblay, premier vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Joseph Danseur, deuxième vice-président; V. Elzéar Beauré et J.-Alfred Bernier, anciens présidents, membres du conseil général; J.-E. Sylvio Gauvin, président, et J.-A. Blais, ex-président de la section paroissiale de la Saint-Jean-Baptiste.

Réception à la délégation Louisianaise

Les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal recevront la Délégation louisianaise du congrès de la Langue française qui arrivera à Montréal pour assister à la célébration de notre fête nationale. Une quarantaine de délégués arriveront le mercredi 23 juin à 5 h. 15 (heure solaire) à la gare Bonaventure. Les dirigeants de la Société inviteront les automobilistes à se rendre à la gare pour accueillir ces visiteurs distingués pour les conduire à leur hôtel.

Le Congrès de la Langue française au Canada

Derniers avis aux congressistes

La souscription au Congrès est à peu près terminée. Les résultats sont plus que satisfaisants. Nous en remercions les milliers de personnes qui ont voulu contribuer financièrement au succès du Congrès. Nous espérons que la plupart des souscripteurs seront des nôtres le 27 juin. Ils n'auront qu'à présenter leurs cartes de membres pour être admis à toutes les séances du Congrès.

Le Secrétariat du Congrès se transportera le lundi 21 juin, au palais des délégués, à l'entrée du Petit Séminaire de Québec. Il aura ses bureaux à cet endroit pendant le Congrès. Les congressistes n'auront qu'à s'y présenter pour recevoir leurs cartes de membres, les indications relatives à la pension ou au programme des séances. Nous prions tous les visiteurs de s'enregistrer au Secrétariat, même s'ils ne sont pas membres du Congrès. Le numéro de téléphone reste le même: 2-4622.

Mort de M. Honoré Mercier

L'ancien ministre des terres et forêts et président de la Commission des eaux courantes est décédé subitement samedi soir à 62 ans — Funérailles mercredi matin

La mort de M. Mercier m'attriste, dit M. Taschereau. Ce robuste gentilhomme, l'image même de la santé parfaite, a été foudroyé en quelques heures seulement. Je m'incline devant sa tombe qui s'ouvre et laisse dans nos rangs un vide profond.

Bien qu'à l'occasion de la fête nationale il y ait une messe dans la plupart des paroisses, le conseil général et les membres du comité de la messe comptent sur la présence de plusieurs représentants de chacune des sections de la Société à la messe solennelle du programme officiel de la fête.

Heritier d'un grand nom, ajoute M. Taschereau, il le porta noblement. Il fut mon compagnon dans les luttes politiques pour près de 30 ans et son amitié fut toujours loyale et sincère.

M. Honoré Mercier, ancien ministre des Terres et Forêts sous le gouvernement Taschereau, est décédé subitement, samedi soir, vers 9 heures, à sa résidence de ville de Léry de Châteauvau. Il était âgé de 62 ans et trois mois et il a succombé à une attaque d'angine.

M. Taschereau dit aussi que l'ancien ministre aimait au-dessus de tout son foyer. "C'est là qu'il retrouvait le repos dont il avait besoin après les durs labeurs de sa vie politique. Entouré d'une charmante famille, ce fut dans ce cercle qu'il puisa toute l'énergie nécessaire pour reprendre son travail. C'est aussi là qu'il a succombé et il a peut-être désiré que cela survienne ainsi chez lui".

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10 heures (heure avancée), à Châteauvau. S. E. Mgr Deschamps officiera.

"Le choc est terrible, dit-il, et puisse Dieu leur donner la force et le courage de subir cette épreuve".

M. Mercier naquit à St-Hyacinthe, le 20 mars 1875, fils de M. Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province, et de Virginie (Saint-Denis) Mercier. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal et ses études universitaires à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1900, il exerça sa profession d'abord avec M. Camille Piché et plus tard avec M. Bégin. Il y a quelques années, il avait formé l'étude légale Mercier et Fautoux, puis MM. Bernard Bissonnette et Blain se joignirent à l'étude légale qui devint l'étude Mercier, Blain, Bissonnette et Fautoux.

M. Mercier avait épousé en 1903 Mlle Jeanne Fréchette, fille du poète Louis Fréchette. Dix enfants lui survivent: cinq fils et cinq filles. Ce sont Mme Herbert-James Hamilton, de Montréal; Mlle Marie-Paule, Louise, Madeleine et Jeanne Mercier et M. Louis Mercier, de Ville de Léry; M. Honoré Mercier, de Montréal; M. J.-Paul Mercier, à Mont-Rivier; Jacques Mercier, élève au collège de l'Assomption; Claude Mercier, élève au collège Jean-de-Brébeuf; quatre petits-enfants, fils et filles de Mme Herbert-James Hamilton.

M. Honoré Mercier fut élu échevin du quartier centre à Montréal, en 1906, puis en 1908. Pendant son terme échevinal il s'intéressa d'une façon toute particulière à l'envolement des fils électriques dans les rues, et à l'établissement à Montréal d'une grande bibliothèque.

Il avait été suggéré qu'un hydravion de la Pan-AmERICAN parte de New-York, jeudi prochain, à destination de l'Irlande et qu'en même temps, un appareil des Imperial Airways quitte Southampton pour Montréal. On croit comprendre que la date de ce double départ a été retardée au 5 juillet.

En 1907 — il avait alors 32 ans — il fut élu député de Châteauvau, à la Législature provinciale. Il fut constamment réélu par la suite avec des majorités de plus en plus fortes, jusqu'en 1936, alors qu'il abandonna la politique pour se consacrer aux travaux de la Commission des eaux courantes dont il était le président depuis plusieurs années, mais sans rémunération.

Il avait été suggéré qu'un hydravion de la Pan-AmERICAN parte de New-York, jeudi prochain, à destination de l'Irlande et qu'en même temps, un appareil des Imperial Airways quitte Southampton pour Montréal. On croit comprendre que la date de ce double départ a été retardée au 5 juillet.

Le 29 avril 1914, il entra dans le ministère Gouin, comme ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Il fut ministre des Terres et Forêts de 1919 à 1936. Il fut nommé directeur de la première société de l'École des Hautes Etudes commerciales et en devint plus tard le secrétaire-trésorier.

On a appris ici de source autorisée que l'envolement projeté entre Londres et Montréal avec relais en Irlande à Botwood dans ce pays a été remise au 5 juillet.

M. Mercier était conseil du roi, Comte romain, Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand, Commandeur de la Légion d'honneur. Il fut le délégué officiel de la province de Québec à Rome, à la béatification, en 1925, et à la canonisation en 1930, des martyrs canadiens.

On ne sait encore si Yvon Robert acceptera l'offre que lui a faite Jack Ganson, de livrer quatre combats ici, avec une bourse de \$4,000 par combat. Robert aura jusqu'à demain midi pour rendre sa décision.

Notre-Dame de la Merci. Les autorités de l'Hôpital de Notre-Dame de la Merci désirent aviser tous les membres du comité d'administration ainsi que leurs bienfaiteurs et autres invités que la fête patronale de leur nouvelle maison de Sainte-Rose, "Institut Saint-Ephrem", qui devait avoir lieu vendredi, le 18 courant, a été remise à mardi, le 22 juin courant à la même heure, nous vu que la température le permet.

Le délégué officiel de l'Académie française au Congrès de Québec, M. Louis Bertrand, auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord et sur l'Espagne, est en route vers le Canada à bord de l'Empress of Britain. Il arrivera à Québec le 24 juin. Il s'est embarqué samedi à Cherbourg.

Le 24 juin à St-Hyacinthe. La Saint-Hyacinthe, 21. (D.N.C.) La Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-français, sera célébrée à Saint-Hyacinthe avec éclat, le 24 juin. Les manifestations, qui se préparent surpasseront tout ce qui s'est vu chez nous dans le passé. Non seulement les établissements manufacturiers et commerciaux fermeront leurs portes au public, mais un grand programme de réjouissances populaires a été préparé. Dans la matinée, il y aura dans les rues de la ville un défilé historique comportant une quinzième de chars allégoriques, gracieusement fournis par les institutions et les maisons de commerce de la ville. L'après-midi, amusements divers au Parc Laframboise, où trois corps de musique égayeront la population. Le programme comporte entre autres choses, à 1 h. 30 de l'après-midi, des démonstrations gymniques auxquelles prendront part quelque 800 jeunes gymnastes des Patronages de Montréal, Québec, Lévis et Saint-Hyacinthe. Viendront ensuite de grandes courses de chevaux, sous les auspices de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste. Rien n'a été épargné pour que cet article du programme soit réussi et les meilleurs chevaux de course de la province participeront aux diverses épreuves. Il est venu des inscriptions de l'Ontario et même des Etats-Unis. Les classes sont les suivantes: 2,24, trot et amble; 2,17, trot et amble; ouverte (tree for all), trot et amble. Les règlements en vigueur seront ceux de la Canadian Trotting Association. Les fêtes se termineront le soir par un concert en plein air de la Société l'Harmonique, au Parc Dessaulles, et des discours patriotiques.

Le délégué officiel de l'Académie française au Congrès de Québec, M. Louis Bertrand, auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord et sur l'Espagne, est en route vers le Canada à bord de l'Empress of Britain. Il arrivera à Québec le 24 juin. Il s'est embarqué samedi à Cherbourg.

Le délégué officiel de l'Académie française au Congrès de Québec, M. Louis Bertrand, auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord et sur l'Espagne, est en route vers le Canada à bord de l'Empress of Britain. Il arrivera à Québec le 24 juin. Il s'est embarqué samedi à Cherbourg.

Décès du R. P. J.-A. Roy C. S. V.

Le curé de Saint-Viateur d'Outremont est mort samedi — Les funérailles auront lieu mercredi matin

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du R. P. Joseph-Alfred Roy, des Clercs de Saint-Viateur, curé de la paroisse de Saint-Viateur d'Outremont. Cette mort est survenue le samedi soir, 19 juin, à 5 h. 25 du soir, à l'Hôpital Notre-Dame, où le malade avait été transporté il y a quelques semaines.

Le P. Roy était né à Lauzon (alors Saint-Joseph de Lévis), le 14 juillet 1868. Il fit ses études primaires et commerciales au collège Saint-Joseph de Lauzon et entra au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, le 21 octobre 1884, prononçant ses premiers vœux le 31 juillet 1886 et ses vœux perpétuels le 31 juillet 1891. Il fit ses études secondaires et théologiques en communauté et fut ordonné prêtre, à Montréal, par Mgr Bruchési, le 28 mai 1904.

Le P. Roy enseigna à l'École St-Louis de Montréal, à Vaudreuil, à Lanoraie et pendant près de dix ans, à l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal, puis à Saint-Remi et à Beauharnois. En 1900, il devint directeur du journal des SS. Annes, à Outremont et, en 1902, professeur de Belles-Lettres au séminaire de Joliette. En 1908, il était nommé visiteur provincial, avec résidence à Outremont. Le 1er septembre 1914, il devenait vicaire à la paroisse Saint-Viateur, dont il fut ensuite curé, le 9 mars 1930, au décès du Père A.-D. Richard.

Le P. Roy laisse quatre frères: le Dr Alfred Roy, conseiller législatif, de Lévis, les Drs Roméo, de Lévis, et Azarias, de Saint-Evariste, et M. Honoré Roy, de Lauzon. Trois sœurs lui survivent aussi: Mme Ruelle, de Lauzon, Mme Barras, de Lévis, et Mlle Anne-Marie Roy, de Québec.

La translation des restes à l'église aura lieu le mardi, 22 juin, à 4 heures, et les funérailles, le lendemain, 23 juin, à 8 h. 30, dans l'église Saint-Viateur. Le corps sera immédiatement transporté à Joliette, où un second service sera chanté et l'inhumation sera faite, dans la cimetière du noviciat Saint-Viateur, aussitôt après la seconde cérémonie.

Le programme de mercredi est complété

Jack Ganson a complété son programme pour sa prochaine séance de lutte qui aura lieu mercredi soir prochain au Forum, sous les auspices de la Canadian Arena Co. et les amateurs du genre libre passeront un agréable soir et seront témoins de combats intéressants.

Comme lever de rideau, Tony Parkin sera opposé à Jerry Monahan, de Chicago, dans un combat limité à vingt minutes, tandis que le combat suivant mettra aux prises Léo Lefebvre et Kake Patterson, que nous avons vu à l'oeuvre récemment et qui a créé une assez bonne impression.

Les débuts de Félix Miquet, le champion de France, sont attendus avec intérêt. Miquet rencontrera Mike Mazurki, qui a annulé avec Léo Lefebvre la semaine dernière. S'il peut battre Mazurki, il pourra se considérer supérieur à Lefebvre, qui n'a pas perdu un seul combat depuis son arrivée à Montréal.

Miquet pèsera environ 24 livres de plus que Mazurki. Félix sera lourd d'environ 240 livres lorsqu'il sautera dans le ring contre Mike, qui pèsera 217 livres. Le match sera d'une chute, limité à 30 minutes.

Deux étoiles du matelas, Danno O'Mahoney, l'ex-champion du monde, et George Clark, l'hercule écossais, se feront face au combat principal. O'Mahoney est fort populaire à Montréal. Il n'a été défait qu'une fois ici et cela par Yvon Robert lorsque celui-ci est devenu champion du monde il y a un an. Clark n'a jamais perdu un combat à Montréal et il compte bien remporter un autre triomphe mercredi.

On ne sait encore si Yvon Robert acceptera l'offre que lui a faite Jack Ganson, de livrer quatre combats ici, avec une bourse de \$4,000 par combat. Robert aura jusqu'à demain midi pour rendre sa décision.

Le délégué officiel de l'Académie française au Congrès de Québec, M. Louis Bertrand, auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord et sur l'Espagne, est en route vers le Canada à bord de l'Empress of Britain. Il arrivera à Québec le 24 juin. Il s'est embarqué samedi à Cherbourg.

Le délégué officiel de l'Académie française au Congrès de Québec, M. Louis Bertrand, auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord et sur l'Espagne, est en route vers le Canada à bord de l'Empress of Britain. Il arrivera à Québec le 24 juin. Il s'est embarqué samedi à Cherbourg.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUDUIS

VENTE !... ARTICLES DE VOYAGE

offres opportunes pour les vacances d'été!... 2 mallettes modernes Valeurs jusqu'à 15.00 dans ce lot. Deux modèles robustes à un prix avantageux. Matériel uni en tweed de qualité supérieure. Intérieur doublé.



Sacs "Gladstone"

en cuir solide, noir ou brun. Longueur environ 24 pouces. SPECIAL! Une valeur véritable de 12.95... Modèle tel qu'illustré. Support amovible pour complais. — S'ajuste à volonté. 2.00

Dupuis Frères

Valleyfield . 050 000 10x — 6 12 0 Bissonnette, Cauchon et C. Larivière; Smith et Parker. Valleyfield . . 230 010 0 — 6 11 2 Lachine . . . 310 000 0 — 4 10 1 Hivest, Smith et Parker; Connell et C. Larivière.

LE CLASSEMENT: Notre-Dame . . . 10 2 833 Valleyfield . . . 7 3 700 Lachine . . . 9 4 692 As Italiens . . . 2 7 222 Malone . . . 0 4 000 Beauharnois . . . 0 8 000

FEDERALE: Hiver . . . 10340000 — 8 18 8 St-Hyacinthe . . . 00124112 — 10 18 2 Tarte, Bédard et C. Dallaire; Bryant et Aubuchon.

LE CLASSEMENT: Chamby . . . 7 1 875 St-Hyacinthe . . . 5 2 714 Parnham . . . 4 4 900 Jean Vais . . . 2 2 850 Bedford . . . 2 4 333 Ierville . . . 0 7 000

METROPOLITAINE: Hiver . . . 00000040 — 4 5 0 St-Clement . . . 01010001 — 3 8 2 Damais, James et Prince; Bremner et Ryan.

LE CLASSEMENT: Charrier . . . 0 5 000 Kik . . . 5 0 1000 La Police . . . 4 3 572 St-Thérèse . . . 1 4 428 Villary . . . 1 3 250 Parc Champlain . . . 1 3 250 L'Atelier Canadienne . . . 1 3 250 St-Clement . . . 1 5 168

Les régates de Lachine. La Lachine Racing Canoe Club a fait l'inauguration de la saison nautique samedi dernier alors que ce club a tenu ses régates annuelles devant une assistance nombreuse.

Les avironneurs de la Cité des sports recevaient à cette occasion la visite du Cartierville. Les courses se sont déroulées en vitesse et tout a marché rondement. Voici le résultat: "Simple", 1/2 m.: 1er, Tom Shore, Lachine; 2e, A. Chrismas, Lachine; 3e, M. Robert, Lachine. Temps: 4 min.

Deuxième course, "ouverte": 1er, Kerr, Cartierville; 2e, Kearney, Cartierville; 3e, Allan, Cartierville. Temps: 4 min. Troisième course, "tandem, junior": 1er, "Pete" Morin et L. Lauzon, Lachine; 2e, Gibson et Shore, Lachine; 3e, Mahoney et Cater, Lachine. Temps: 3:52. Quatrième course, "tandem, ouvert": 1er, Weir-Cruise, Lachine; 2e, Radford-Taylor, Cartierville; 3e, Kerr-Kearney, Cartierville. Cinquième course, mixte: 1er, M. Brothers et Mlle Brothers; 2e, Mahoney et Mlle Neville. Sixième course, "quatre": 1er, équipe Weir; 2e, équipe Taylor; 3e, équipe "junior 4"; 1er, équipe Christmas; 2e, équipe Mahoney; 3e, équipe Radford. La classique de la journée, la course en canots de gure a été gagnée par l'équipe Jarvis de Lachine. L'arbitre était M. James Galbraith. Frank Clément était préposé au départ tandis que les juges étaient MM. J. McNicholl, F. Norton et C. E. Manhire. M. P. Logan agissait comme chronométrateur. L'ouverture officielle de la Canadian Canoe Association prend place samedi prochain le 26, à St-Lambert.

